

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



**Fédérer,
pour construire l'avenir**



SOMMAIRE

1. Edito de la Présidente	5	6. Rapport financier	40
2. Rapport du Comité Directeur	6	a. Rapport de gestion du trésorier	41
3. Rapport d'activités techniques	8	b. Bilan et Compte de résultat	46
a. La Direction Technique Nationale	9	I. Bilan	46
b. Les commissions nationales spécialisées	17	II. Compte de résultat	48
4. L'installation du projet fédéral	20	c. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels	50
a. Ce qui a été fait dans les 100 jours	21	d. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées	55
Pratiques compétitives	21	e. Budget prévisionnel 2026	57
Nouvelle approche du colloque des structures déconcentrées	21	7. Comptes de l'Académie France Gymnastique	60
Nominations GAM/GAF et audit du haut-niveau et encadrement	21	8. Projets des résolutions Assemblée Générale Ordinaire	65
Recrutement de l'ingénieur formation	22	8. Projets des résolutions Assemblée Générale Extraordinaire	68
Organisation du siège fédéral	23	10. Récompenses fédérales	70
b. Ce qui a été fait tout au long de la saison	24	a. Liste des récipiendaires : plaquette fédérale, médailles d'honneur or, argent, bronze	71
Projet sportif fédéral	24	b. Présentation des récipiendaires de la plaquette fédérale	73
Inclusion	25	11. Trombinoscope des membres du Comité Directeur	74
Formation	26	12. Glossaire	77
Une année, trois étapes de coupes du monde et des perspectives	28		
Éthique : prévention et lutte contre les violences	29		
Modernisation des outils SI	30		
5. Les temps forts de la saison 2024-2025	32		



1

ÉDITO

RAPPORT ANNUEL 2025



Il y a sept mois, une nouvelle équipe a été élue avec une ambition claire et une conviction forte : replacer les licenciés, les encadrants, les clubs et les territoires au cœur de la gym, avec une vision sportive renouvelée.

Dès les premiers jours, nous avons engagé un travail de fond. Le projet que nous portions s'est immédiatement traduit par des actions concrètes, structurantes et résolument tournées vers l'avenir.

Ce rapport d'activité en témoigne. Il met en lumière les premières actions mises en œuvre collectivement et illustre notre volonté d'agir rapidement, avec méthode, dans un esprit d'écoute et de cohérence.

DES CHANTIERS STRUCTURANTS ENGAGÉS

Malgré une saison déjà entamée, nous avons lancé des chantiers d'envergure :

- S'agissant du haut-niveau, une réorganisation profonde des secteurs GAF et GAM est en cours, avec pour objectif une meilleure lisibilité, plus d'efficacité, et une trajectoire claire vers la très haute performance.
- Sur le plan de la vie fédérale, nous avons posé des actes forts, porteurs de sens et fidèles aux valeurs que nous défendons :
 - » la possibilité offerte aux gymnastes de porter un short en compétition.
 - » une plus grande liberté accordée aux régions et aux départements pour construire leurs propres programmes.
 - » un dialogue renforcé avec les territoires, afin de mieux répondre aux réalités du terrain.
 - » le lancement d'une nouvelle approche réglementaire du Top 12, avec une phase d'expérimentation dès la saison prochaine, en vue d'une refonte structurante ambitieuse de cette compétition.
 - » le lancement d'un plan d'envergure de lutte contre les violences pour favoriser des pratiques éthiques et une gymnastique bienveillante.

UNE DYNAMIQUE FÉDÉRALE PARTAGÉE

Ces décisions marquent une volonté affirmée de transformation, de modernisation et de valorisation des spécificités locales. Elles dessinent les contours d'une Fédération ouverte, proche de ses clubs, de ses licenciés et de ses partenaires.

Je tiens ici à saluer l'implication constante des membres du Bureau Fédéral et du Comité Directeur. Leur cohésion, leur engagement et la richesse des échanges ont été des atouts précieux pour avancer dans un esprit de responsabilité partagée.

Ce rapport ne se limite pas à un simple état des lieux ; il marque une première étape essentielle. Il témoigne de l'élan que nous avons initié et de la dynamique de transformation à laquelle nous croyons profondément.

L'histoire s'écrit désormais dans l'action, au travers des choix que nous posons et des voies que nous traçons.

Et c'est avec toutes les forces vives de la gymnastique que nous poursuivrons ce chemin exigeant, stimulant et nécessaire.

Dominique Mérieux
Présidente

2 RAPPORT DU COMITÉ DIRECTEUR ALEXANDRE DOMANGE



La saison 2024/2025 a revêtu un caractère particulier pour la Fédération Française de Gymnastique. En effet, les élections fédérales se sont tenues fin novembre 2024, alors que la saison sportive avait déjà démarré depuis trois mois. Ce décalage temporel a exigé de notre nouvelle gouvernance une prise de fonction rapide et opérationnelle afin de s'inscrire pleinement dans le calendrier sportif et institutionnel de la fédération.

1. LES JEUX OLYMPIQUES : UN MOMENT FÉDÉRATEUR

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été un véritable succès populaire. Ils ont marqué les esprits, rassemblé les cœurs et illuminé l'été. Présidents des structures déconcentrées, personnel fédéral, CTS - en activité ou retraités - dirigeants et entraîneurs des pôles, gymnastes de haut-niveau d'hier et d'aujourd'hui, partenaires, ainsi que toutes les personnes invitées par la FFGym ont pu assister aux qualifications et aux finales dans une ambiance exceptionnelle.

C'est toute la famille gymnique qui s'est réunie autour de cet événement historique. Quinze jours intenses, ponctués de temps forts, de moments de partage et de rencontres marquantes. Un rendez-vous rare, à la hauteur des espérances. Pari réussi pour notre pays, et engagement affirmé de la FFGym, qui avait à cœur de faire de ces Jeux un moment fédérateur pour toutes celles et ceux qui font vivre la gymnastique au quotidien.

Au-delà des résultats, en demi-teinte, c'est aussi le partage des émotions qui a soudé notre famille : la déception collective face à des performances en deçà de nos attentes en GAF et la 4^{ème} place de Samir Aït Saïd, mais aussi la joie intense suscitée par les beaux parcours de la GR et du trampoline. C'est cette unité, cette fierté partagée et cette capacité à vibrer ensemble qui resteront gravées dans les mémoires.

2. UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE

Les élections fédérales ont été un moment fort de la vie démocratique de notre Fédération. Si la campagne s'est déroulée dans un climat particulier, marquée par la virulence de certains échanges sur les réseaux sociaux, les rencontres sur le terrain, au plus près des territoires, ont été propices au dialogue, aux échanges d'idées et aux débats de fond.

Le scrutin a permis de renouveler l'équipe dirigeante à près de deux tiers, apportant un souffle nouveau, dans une dynamique de transition et de modernisation, tournée vers les enjeux actuels et futurs de la Fédération.

Conformément aux statuts, le nouveau Comité Directeur, au-delà des 30 personnes de la liste « Au cœur de la gym » et des deux personnes de la liste arrivée en seconde position, comprend désormais des profils complémentaires : deux athlètes de haut-niveau, un juge, et un entraîneur, dont l'élection a eu lieu en 2025 faute de candidat dans un premier temps. Cette composition renouvelée ouvre la voie à une réflexion plus représentative.

3. UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE AU SERVICE D'UN PROJET

Au lendemain de l'élection, l'équipe s'est mobilisée autour du projet « Au cœur de la gym » avec l'objectif de construire une fédération proche des clubs et plus moderne.

Un véritable temps d'appropriation collective a été nécessaire : apprendre à travailler ensemble, mieux comprendre les rouages de l'institution et créer les conditions d'un fonctionnement clair et efficace. Il a fallu prendre le temps des rencontres, établir des liens de confiance, et poser les bases d'une dynamique partagée.

Une méthodologie structurée a rapidement été mise en place : adoption d'un travail en mode projet, clarification des rôles et des responsabilités, identification des priorités, et planification des grandes étapes du mandat. Ce socle organisationnel était indispensable pour pouvoir avancer avec cohérence et ambition.

4. UNE DYNAMIQUE DE FONCTIONNEMENT RENFORCÉE

Dès le début du mandat, une organisation a été mise en place pour favoriser la réactivité, la concertation et la continuité dans le pilotage fédéral. Des rendez-vous institutionnels réguliers rythment désormais le fonctionnement :

- des Bureaux fédéraux en visioconférence toutes les deux semaines,
- des réunions présentielle mensuelles pour le Bureau fédéral,
- et des séances trimestrielles pour le Comité Directeur, entrecoupées de réunions en visioconférence afin d'assurer un suivi plus réactif des dossiers.

Parallèlement, l'ensemble des commissions fédérales s'est réunies à plusieurs reprises, lançant les premiers chantiers inscrits dans le projet de mandat. Les commissions techniques ont été fortement mobilisées dans un premier temps pour engager un toilettage des réglementations existantes et des programmes. Leur travail s'est également orienté vers la construction de nouveaux contenus, avec la volonté de proposer à court terme des évolutions concrètes.

De nouvelles commissions ont été constituées pour déployer le projet fédéral comme la commission de prévention et de lutte contre les violences, la commission des territoires, la commission Access, la commission du développement des pratiques en milieu scolaire, sponsoring et partenariat. Des groupes de travail sont également dédiés aux pratiques non compétitives – santé, Baby Gym, para gym, production spectaculaire – pour mieux valoriser la diversité des formes de pratique et affirmer l'ouverture de la gymnastique à tous les publics.

5. LES RENCONTRES AVEC LES STRUCTURES DÉCONCENTRÉES

Le Colloque des structures déconcentrées, en février, s'est déroulé sous une forme renouvelée, axée sur la participation active et la réflexion collective. Cette approche a rencontré un vif succès, avec des participants enthousiastes et acteurs des échanges.

La Conférence des comités régionaux a elle aussi pris un nouveau visage, en mettant l'accent sur des thématiques de terrain :

- Le soutien aux clubs rencontrant des difficultés financières,
- L'accompagnement des clubs en matière de professionnalisation et de formation,
- Le développement du haut niveau à travers le DRA,
- Les freins et leviers pour développer les offres de pratique à l'échelle régionale.

Ces échanges, organisés sous forme d'ateliers collaboratifs, type « world café », ont favorisé le partage d'expériences et fait émerger des pistes d'action concrètes.

6. LES CLUBS AU CENTRE DE L'ATTENTION

Les clubs ont été étroitement associés au déploiement du projet fédéral, notamment à travers plusieurs enquêtes menées pour dresser un état des lieux précis de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs réalités de terrain. Ces enquêtes ont concerné des thématiques diverses notamment les pratiques de développement, les programmes compétitifs, la formation et l'emploi, l'éthique ou encore la rénovation du Top 12.

Par ailleurs, une restitution des travaux du Colloque des structures déconcentrées auprès des clubs à l'occasion d'un premier webinaire a permis d'en présenter les orientations qui y ont été dégagées. Enfin, une newsletter spéciale « Point projet » a été mise en place afin de partager un premier bilan à six mois de fonctionnement et de garder le fil avec les acteurs locaux.

7. LES RESSOURCES HUMAINES : MOBILITÉS ET TRANSITIONS

La fin du cycle olympique s'est conclue pour l'ensemble de nos collaborateurs par une participation active durant les Jeux Olympiques Paris 2024. Si certains ont été volontaires ou National Technical Officers (NTO), tous les autres salariés ont eu l'opportunité de faire vivre la gymnastique au Club France, sur le site de la Villette. Des animations et initiations ont été proposées au milieu de la prairie de la Villette ainsi qu'au sein de l'Archi'Folie dédié à la gymnastique. Un franc succès et un investissement sans compter de toute l'équipe fédérale. Merci à tous.

La saison a été marquée par des mouvements au sein des équipes salariées fédérales : arrivées, départs, évolutions de postes. Ces transitions, gérées avec attention, ont permis de consolider les fonctions stratégiques et d'accompagner la nouvelle gouvernance dans la mise en œuvre de ses orientations.

Nous avons intégré de nouveaux collaborateurs, bienvenue à Elisa Carsac, Alexandra Bati, Alexandra Guiton, Nataly Dormant et Léa Castagné.

L'équipe technique a également été renforcée avec l'arrivée de Thierry Aymes en tant qu'entraîneur national GAM.

La Fédération, dans sa volonté d'accompagner le développement des compétences des jeunes, a accueilli huit alternants au sein de la FFGym et deux sur l'Académie. Sur les dix apprentis, quatre étaient déjà présents et poursuivent leur cursus avec nous (Lucas Fautrat, Iliona François, Lucie Delbard et Nadège Gomis) et nous avons eu le plaisir d'accueillir Ruchnelle Mossindzaon, Flavie Flament, Samy Gouader, Lucille Pontone, Vincent Bénézis et Yoggann Pommier. Nous avons pu également accueillir Tom Lecocq en tant que doctorant.

Enfin, la Fédération est un lieu d'apprentissage, de formation, de performance et d'évolution. Forte de son développement et dans le cadre de l'évolution de son organisation, la FFGym est fière d'avoir pu accompagner 4 collaborateurs sur des évolutions de poste. En effet Vanessa Reck est devenue responsable du service comptabilité et finance. Hugo Givernaud a pris la responsabilité du service développement des activités et des équipements. Enfin Alice Dujardin et Thibault Vallée sont respectivement responsable communication et responsable événementiel.

Nous souhaitons également saluer l'engagement de nos collaborateurs et mettre à l'honneur Alexandra Gardet qui compte 30 ans d'investissement au sein de la FFGym.

CONCLUSION

Cette saison de transition a démontré notre capacité collective à nous mettre en mouvement, à poser des bases solides et à faire de la concertation un moteur d'action. Les mois à venir seront déterminants pour traduire les intentions en réalisations. La dynamique est enclenchée.

Faisons avancer le projet « Au cœur de la gym » avec énergie, ambition et l'envie de construire un avenir qui nous rassemble.

3 *RAPPORT D'ACTIVITÉS TECHNIQUES*



a. LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

CARINE CHARLIER/GAËL MEYER

CONTEXTE ET ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

À la suite du départ programmé de Kevinn Rabaud le 31 décembre 2024 à l'issue du cycle, et dans l'attente de la prise de fonction du nouveau Directeur Technique National Gaël Meyer nommé le 1^{er} mai 2025, Carine Charlier a été désignée par le Ministère des sports pour assurer l'intérim.

Cette phase transitoire s'inscrit dans la période d'installation de l'équipe « Au cœur de la gym » et les débuts de la mise en œuvre du programme fédéral. Cette étape a notamment permis d'entamer le travail de définition des modes de collaboration entre la Direction Technique Nationale, la gouvernance et le siège fédéral. Elle devra se poursuivre avec l'élaboration de l'organigramme de la Direction Technique Nationale (DTN) qui deviendra pleinement opérationnel le 1^{er} septembre 2025.

Dans un contexte structurel toujours contraint, nous restons impactés par la diminution du nombre de cadres techniques et sportifs (CTS) avec un effectif seuil fixé par le ministère à 57 CTS en 2025. Le départ de 4 cadres en cours d'année (Kevinn Rabaud, Martine Georges, Dominique Francillon et Eric Besson), non remplacés dans l'attente de la nomination du DTN, placent désormais en deçà de notre effectif cible. Cette différence sera comblée pour le 1^{er} septembre 2025 en cohérence avec le travail de restructuration désormais engagé, de la Direction Technique Nationale.

Bien que les niveaux de soutien financier aient été significativement réduits, et particulièrement pour le secteur haut-niveau, nous bénéficions d'une écoute attentive de la part de l'Agence Nationale du Sport (ANS). La collaboration est fortement réaffirmée, permettant ainsi de relancer la définition de notre système de performance pour le cycle. Pour mémoire, en relation avec leur club et la Fédération, nos sportifs identifiés par l'Agence avaient pu, en 2024, bénéficier des dispositifs de professionnalisation pour préparer les Jeux Olympiques, préservés des contingences matérielles. Nous travaillons à assurer la continuité de cette aide pour nos athlètes en réussite.

Paris 2024 aura marqué l'histoire, avec son lot de joies et de déceptions. Il est désormais l'heure de construire l'avenir et de structurer le chemin vers Los Angeles 2028. Des réformes seront nécessaires. Avec Christophe Lambert au pilotage du secteur haut-niveau en tant que directeur de la performance, deux audits ont été lancés, le premier conduit par l'ANS sur l'analyse des performances GAF GAM sur le dernier cycle, le second conduit par le CDES de Limoges sur la structuration du système de performance à la FFGym – toutes disciplines. Les conclusions et préconisations issues de ces travaux

guideront les évolutions indispensables à la construction de la performance de demain. Ce travail à long terme permettra de faire évoluer le Projet de Performance Fédéral (PPF) en cours de rédaction tout au long du cycle 2025-2028 et posera les fondations du suivant.

La mise en œuvre des orientations du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques reste un enjeu majeur pour la Fédération Française de Gymnastique et notamment sur le plan éthique. La transformation est engagée et nous redoublons d'efforts pour construire une gymnastique plus éthique, bienveillante, source d'épanouissement individuel et respectueuse de l'intégrité physique et morale de chaque gymnaste.

1. LE DÉVELOPPEMENT

La Fédération Française de Gymnastique connaît une augmentation régulière du nombre de ses licenciés. En matière de développement, la présentation succincte retrace les faits principaux de la saison 2024-2025.

La gymnastique scolaire

Sur le plan scolaire, la FFGym poursuit son implication dans le dispositif « Deux heures de sport en plus au collège », se classant parmi les 20 premières fédérations.

Actuellement, 23 structures proposent une offre ludosportive innovante, complémentaire de l'EPS et différente de celle de l'association sportive scolaire ou du club sportif, en temps périscolaire, à destination des collégiens éloignés d'une pratique régulière.

Un catalogue a été élaboré à l'attention des chefs d'établissement afin de rassembler les propositions sportives des fédérations.

La FFGym propose des séances ludiques et variées, à travers les différentes disciplines de la gymnastique, où les jeunes apprennent à se mouvoir différemment et à produire ensemble des chorégraphies gymniques ou des parcours acrobatiques, dans le respect des valeurs morales inhérentes à l'activité.

Après avoir réalisé « La gym c'est classe » (2^e édition, avec une vraie classe mixte dans son environnement) et contribué au programme « Activité Physique Quotidienne », la Fédération a créé le programme « Génération Gym », qui permet la mise en place d'un cycle Gymnastique.

Afin de faciliter la mise en œuvre, la DTN travaille avec la DGESCO sur une formation destinée aux enseignants, qui sera disponible sur la plateforme Magistère.

Les enseignants pourront y retrouver tous les outils nécessaires : vidéos, musiques, fiches pédagogiques, ateliers, aide à l'organisation des cycles et du matériel, fiches d'évaluation, etc.

La DGESCO a reconnu l'expertise des cadres de la Fédération sur ce projet. La FFGym est d'ailleurs l'une des rares fédérations impliquées dans ce dispositif.

Le projet est actuellement en phase de finalisation avant sa validation définitive.

L'objectif est de faire découvrir la gymnastique sous un angle ludique, simple et sécurisé, permettant de partager le fruit du cycle avec d'autres classes ou lors de la fête de l'école.

Access Gym

Le dispositif Access Gym est actuellement en cours de révision sous l'impulsion de la nouvelle gouvernance, dans une dynamique de création d'une école française de gymnastique.

La commission dédiée s'attache à clarifier et harmoniser les objectifs des fiches par activité gymnique, afin de tendre vers une uniformisation de l'ensemble.

Cette démarche s'inscrit dans une réflexion globale sur la filière Jeune, avec un parcours progressif allant de la Baby Gym à une pratique multi-gymnique, avant une orientation vers une discipline gymnique spécifique.

Baby Gym

Le secteur Baby Gym vise à poursuivre la modernisation de son environnement numérique, avec le développement de l'application « Coach Baby Gym », dont le test était prévu fin 2024.

PSF 2025

Concernant le PSF 2025, les travaux ont conduit à une proposition de gestion visant principalement à renforcer l'implication des régions dans le dispositif.

Golden Age 2026

La FFGym a obtenu l'organisation du Golden Age, événement européen destiné aux seniors, qui se tiendra en 2026 aux Sables-d'Olonne.

La coordination technique est portée conjointement par la Direction Technique Nationale, l' élu en charge des pratiques non compétitives et la Direction Communication Événementiel et Marketing du siège fédéral, afin d'accompagner et de soutenir le Comité régional des Pays de la Loire, chargé de l'organisation de l'événement.

2. L'OFFRE COMPÉTITIVE

Ce secteur a été marqué par le départ vers d'autres horizons professionnels du DTN adjoint en charge des compétitions, Dominique Francillon au 1^{er} février 2025. Dans la période de nomination et de restructuration, la DTN a pu compter sur la mobilisation des cadres techniques pour pallier cette difficulté et assurer la préparation et la conduite de la saison 2024-2025 de façon fluide et optimale.

Cette saison marque le lancement des compétitions de proximité dans toutes les disciplines, à l'exception du Parkour. L'objectif est de favoriser leur pérennisation grâce à la simplicité d'organisation qu'elles offrent.

Le secteur compétitif a organisé vingt finales nationales, ainsi que des revues des effectifs en GAM, GAF et GR, accompagnées de deux sessions de rattrapage. Ce volume conséquent de compétitions souligne la nécessité de renforcer le soutien aux acteurs impliqués dans ce domaine.

La recherche d'un organisateur pour la finale du Top 12 a toutefois été complexe. Grâce à la mobilisation du club d'Haguenau, cette compétition majeure a pu se tenir dans un format inédit, avec la séparation des épreuves de GAM et GAF sur deux journées distinctes.

Je tiens à exprimer mes remerciements envers tous les COL pour l'accueil de nos finales. Leur rôle clé dans la réussite des événements mérite d'être souligné.

Enfin, cette saison sera marquée par deux avancées majeures. D'une part, une mesure forte en faveur de l'inclusion, avec l'autorisation du port du short pour toutes les gymnastes féminines. D'autre part, une évolution significative pour les structures déconcentrées, qui auront désormais la possibilité de proposer une offre compétitive territoriale, mieux adaptée aux spécificités et besoins de chaque région.

3. LA FORMATION

Dans le secteur de la formation, l'année 2024 a vu une activité riche :

En matière de formation initiale, une **session du Diplôme d'Etat** avec 31 diplômés, dont 22 avec la mention acrobatique et 9 GR, a été conduite avec succès. Une innovation cette année avec la remise officielle des diplômes au siège fédéral en présence du président fédéral a permis de mettre en avant nos alumni. À noter parmi eux, une belle promotion de trampolinistes dont 4 gymnastes de haut niveau et un finaliste olympique.

Pour le **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)**, 2024 a été une année exceptionnelle avec 189 certifiés, grâce à la mobilisation des comités qui mettent en place cette formation dans les régions.

Côté **formation fédérale**, nous avons certifié plus de 1000 animateurs, ce qui confirme la belle dynamique des formations en régions.

A noter un nombre stable de moniteurs (95 certifiés) et d'entraîneurs (10 certifiés), mais une proportion de plus en plus faible de bénévoles.

Concernant la **formation continue**, cette année fut difficile pour l'offre de formation ouverte à tous. En effet, sur 27 stages proposés, seulement 13 ont été mis en place pour accueillir 127 stagiaires. Ce bilan, un peu plus positif que l'an passé, reste malgré tout loin de nos espérances. Nous avons aussi formé localement 75 formateurs pour encadrer les animateurs et les CQP.

À ce bilan quantitatif, notons le travail important d'ingénierie de formation qui a permis de finaliser le règlement du CQP et l'arrêté du Brevet Professionnel (BP) en blocs de compétences.

4. LE HAUT-NIVEAU

Gymnastique Artistique Féminine

Après une saison 2023 riche en résultats, conclue par une troisième place par équipes lors des championnats du Monde à Anvers, le secteur avait une trajectoire laissant envisager des Jeux Olympiques (JO) enthousiasmants. Les championnats d'Europe 2024 confirmaient l'étendue du potentiel de l'équipe même si déjà les nuages s'amoncelaient.

Ces performances portent à 11 le nombre total de médailles obtenues par le secteur féminin senior sur des compétitions de référence, faisant de ce cycle l'un des plus prolifiques de son histoire avant la contre-performance de la 33^{ème} édition des JO.

Des mises à l'écart d'acteurs majeurs de l'encadrement aux blessures de certaines gymnastes, la préparation finale des JO a été largement perturbée et les athlètes l'ont fortement ressenties, tant dans leur quotidien d'entraînement que dans la dynamique générale, jusqu'à l'entrée sur le plateau de compétition. Un sentiment de perte a accompagné le tour de qualification des Françaises qui sortent sans décrocher de places pour quelque finale que ce soit.

Cette grande déception a laissé des marques encore visibles en 2025, et un travail individualisé est aujourd'hui mené avec ces gymnastes pour les aider à avoir un éclairage objectif sur leur devenir, dans un projet global de vie, où la gymnastique jouera ou non un rôle.

Aujourd'hui, dans cette discipline, la Fédération a engagé un audit pour comprendre en profondeur les facteurs ayant conduit à cette désillusion majeure et proposer des pistes d'amélioration. La mise en place d'un nouveau système de performance conduit par Marie Angéline Colson, qui avait en 2024 la responsabilité du secteur junior, incarne l'espoir de renouer avec des performances mondiales durant ce cycle, tout en préparant plus efficacement les jeunes femmes au défi des Jeux de Los Angeles 2028.

Les juniors, au plus haut niveau européen et mondial en 2024, vont dès 2026 renforcer le collectif senior. Cette génération a réussi lors des championnats d'Europe Juniors une moisson de médailles jamais réalisée lors de cette compétition. Récemment confrontées aux meilleures Américaines, Japonaises et autres nations majeures lors du Gymnix à Montréal, elles ont dominé les débats. Eléna Colas remporte la compétition avec une large avance, montrant déjà une belle maîtrise des rendez-vous internationaux.



Pour le secteur Espoir, le groupe des gymnastes nées en 2012 présente un profil similaire à celui de la génération 2010, avec un potentiel plus que prometteur. Parmi elles, Louane Plisson se distingue particulièrement et apparaît déjà comme une prétendante sérieuse pour les prochains Championnats d'Europe Juniors.

Compétitions de référence

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR

- > **Équipe** : Bronze Coline Devillard, Ming Gherardi Van-Eijken, Marine Boyer, Morgane Osysek, Lorette Charpy
- > **Saut** : Or Coline Devillard
- > **Saut** : Bronze Ming Gherardi Van-Eijken
- > **Poutre** : Bronze Marine Boyer

CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIOR

- > **Équipe** : Or Eléna Colas, Maïana Prat, Lola Chassat, Perla Denéchère, Noélie Ayuso
- > **Concours général** : Or Eléna Colas et Bronze Maïana Prat
- > **Saut** : Bronze Eléna Colas
- > **Barres** : Or Eléna Colas, et Bronze Lola Chassat
- > **Poutre** : Or Maïana Prat
- > **Sol** : Bronze Perla Denéchère

GYMNIX 2025

- > Victoire collective face aux grandes nations dont les USA au Gymnix (Montréal)
- > **Eléna Colas** : Or général, barres, poutre et sol



Gymnastique Artistique Masculine

L'année 2024 était fortement obérée par les résultats lors des championnats du Monde 2023 qui n'octroyaient pas de quota par équipe pour les JO et donc une participation réduite à son strict minimum, celle de Samir Ait Said qui lui, réussissait à obtenir un quota nominatif au travers des étapes de coupe du monde et ses excellents résultats aux anneaux.

Celui-ci conduisait donc une préparation individualisée, autour de son entraîneur Kevin Dupuis, le préparateur physique Christophe Keller et le préparateur acrobatique Valentin Potapenko. Leurs efforts se sont traduits par une quatrième place aux anneaux à Paris, à un dixième du podium, après une qualification à cet agrès en troisième position.

Le reste du secteur se tournait déjà vers la prochaine olympiade avec un travail ciblé sur les juniors et les jeunes seniors pour une montée en gamme de leur niveau de difficulté et de leurs compétences compétitives.

Un audit mené conjointement avec l'ANS devrait mettre en lumière des manques sur le cycle passé et des remédiations possibles dans la préparation des JO de 2028.

L'arrivée annoncée en fin d'année 2024 d'un nouvel entraîneur, Thierry Aymes, va redéfinir un parcours du gymnaste autour de sa fonction de généraliste afin d'avoir un collectif large en mesure d'apporter leurs performances au profit du concours par équipe, seul à délivrer de multiples quotas pour les Jeux Olympiques.

Ainsi, la nouvelle dynamique autour de l'arrivée de Thierry Aymes vise à répondre à l'objectif principal du cycle : la qualification de l'équipe aux JO 2028. La priorité est de créer un collectif de généralistes (collectif de 12 gymnastes) véritable pilier d'une équipe performante complété par des spécialistes.

Chez les juniors en revanche, les performances réalisées par nos jeunes gymnastes, dont Anthony Mansard qui devient senior en 2025, sont parmi les meilleures européennes et

sont le reflet d'un savoir-faire technique français. Cette nouvelle génération devrait naturellement trouver sa place chez les seniors au cours du cycle. Anthony Mansard lors des championnats d'Europe juniors enchaîne les podiums dont le plus prestigieux, en remportant le titre du concours général.

Compétitions de référence 2024

Seniors :

JEUX OLYMPIQUES

> **Anneaux** : 4^{ème} Samir Ait Said

CHAMPIONNAT D'EUROPE

> **Équipe** : 11^{ème} Alexis Blin, Axel Breche, Cameron-Lie Bernard, Léo Saladino, Jim Zona

> **Sol** : 5^{ème} Léo Saladino

> **Barres parallèles** : 4^{ème} Cameron-Lie Bernard

Juniors :

CHAMPIONNAT D'EUROPE

> **Concours général** : Or Anthony Mansard

> **Barre fixe** : Or Anthony Mansard

> **Barres parallèles** : Argent Anthony Mansard

> **Sol** : Argent Anthony Mansard et Bronze Alan Moullec

> **Équipe** : Bronze Elias Brèche, Karim Mangala-Bima, Anthony Mansard, Alan Moullec, Nathan Camilleri

Gymnastique Rythmique

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été un moment marquant pour la gymnastique rythmique. La performance de l'ensemble français, qui a terminé à la 6^{ème} place, témoigne d'un parcours en constante évolution. Une 4^{ème} place lors des qualifications, avec des passages solides à seulement 0,15 point de la troisième place, illustre leur détermination et leur capacité à performer sous pression, soutenues par un public enthousiaste.

La gestion efficace de l'événement par l'encadrement a joué un rôle clé dans leur performance et leur préparation mentale.

En parallèle, la performance individuelle d'Hélène Karbanov, qui a terminé 17^{ème}, représente également une étape significative dans sa carrière. Sa constance dans les performances est un indicateur positif pour l'avenir de la gymnastique rythmique en France. L'objectif d'intégrer le groupe des finalistes mondiales au prochain cycle est ambitieux mais réaliste.

Les championnats d'Europe Juniors 2024 à Budapest, montrent une progression et une qualification proches pour les finales sur deux engins, ce qui témoigne d'un potentiel croissant. Pour bâtir une base solide, il est essentiel de recentrer les efforts sur la formation des jeunes gymnastes. Cela inclut le renforcement des fondamentaux physiques et techniques et l'introduction progressive d'éléments techniques complexes dès le jeune âge, afin de préparer les gymnastes aux exigences du haut-niveau.

Augmenter le nombre de compétitions est également fondamental pour accumuler de l'expérience, stimuler la motivation et développer l'esprit de compétition. Enfin, intégrer des séances de préparation mentale est crucial pour aider les gymnastes à gérer la pression et à renforcer leur confiance.

Le symposium de gymnastique rythmique organisé en France (INSEP) par la Fédération Internationale de Gymnastique a également été un moment fort de ce début de cycle, permettant aux entraîneurs et aux représentants de nombreux pays de se réunir et d'échanger sur les nouvelles orientations du code de pointage. Sous la direction de Madame Noha Abou Shabana, les discussions ont permis d'analyser les nouvelles règles et leur impact potentiel sur les performances des gymnastes, un sujet crucial pour l'avenir de la discipline. Les interventions des entraîneurs des championnes olympiques de 2024, Yulia Raskina et San Dun, ont apporté des éclairages précieux sur la préparation des athlètes, enrichissant ainsi les échanges.

Compétitions de références 2024

Seniors :

CHAMPIONNAT D'EUROPE

- > **Concours général** : 11^{ème}
- > **Finales** : 8^{ème} place à la finale cerceaux

JEUX OLYMPIQUES

- > **Qualification** : 4^{ème} Ainhoa Dot-Espinosa, Manelle Inaho, Célia Joseph-Noël, Justine Lavit, Lozéa Vilarino
- > **Finale** : 6^{ème}

Individuelles Seniors :

CHAMPIONNAT D'EUROPE

- > **Finale** : Hélène Karbanov 15^{ème}

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

- > **Finale** : Hélène Karbanov 17^{ème}

Individuelles Juniors :

CHAMPIONNAT D'EUROPE

- > **Équipe** : 14^{ème}
- > **Ruban** : Naïa Okasha 12^{ème}
- > **Ballon** : Yseult Zavagno 10^{ème}

Trampoline

Le cycle 2022-2024 a établi un record de médailles dans les compétitions de référence, championnats d'Europe et du monde. Cependant, dans l'épreuve olympique (trampoline individuel) si les résultats restent excellents au niveau européen, la discipline se heurte encore à la porte des podiums mondiaux (seulement une médaille d'argent aux championnats du monde 2022 avec Allan Morante).

Le nouveau code de pointage amène l'ensemble du collectif à se questionner sur les stratégies et les méthodes d'entraînement pour une nécessaire montée en gamme en difficulté, car cette composante va être essentielle dans ce cycle, les capacités à jouer sur les autres composantes de la note (exécution, temps de vol et déplacement horizontal) resteront limitées et ne permettront pas l'accès aux podiums s'ils ne sont pas combinés à une difficulté de niveau mondial. Nos gymnastes sont, pour les meilleurs, capables de tenir ce rythme de performance mondial.

Le secteur des juniors et des jeunes seniors est dynamique, avec de jeunes talents à suivre, mais devra aussi faire ce travail de montée en gamme acrobatique pour préparer le passage chez les seniors.

Les clubs formateurs seront une clé de la continuité des performances dans les prochains cycles, une éducation à la performance dans ces structures étant l'axe premier de la nouvelle politique de performance dans cette discipline.

Compétitions de référence 2024

Seniors :

CHAMPIONNAT D'EUROPE

- > **Individuel femmes** : Argent Léa Labrousse
- > **Individuel hommes** : Argent Pierre Gouzou
- > **Équipe femmes** : Or Léa Labrousse, Marine Prieur, Cléa Brousse, Laura Paris
- > **Équipe hommes** : Or Allan Morante, Pierre Gouzou, Morgan Domiro, Julian Chartier
- > **Synchro femmes** : Argent Marine Jurbert et Léa Labrousse
- > **Synchro hommes** : Argent Pierre Gouzou et Morgan Domiro

JEUX OLYMPIQUES

- > **Femmes** : 12^{ème} Léa Labrousse
- > **Hommes** : 6^{ème} Pierre Gouzou

Juniors :

CHAMPIONNATS D'EUROPE

- > **Individuel femmes** : Bronze Juline Hesse
- > **Équipe masculine** : Argent Jolhann Amon, Célian Auge, Noé Aubonnet, Adrien Hiernard
- > **Synchro hommes** : Argent Noé Aubonnet et Adrien Hiernard

TOURNOI INTERNATIONAL DEUTCH OPEN

- > **13-14 ans Filles** : Or Sophie Darous et Bronze Alena Maio Tuna.
- > **15-16 ans Filles** : Bronze Alice Chaminade
- > **15-16 ans Garçons** : Argent Jolhann Amon et Bronze Adrien Hiernard

TOURNOI INTERNATIONAL LOULÉ CUP

- > **13-14 ans** : Or Alena Maio Tuna et Rafaël Roy
- > **15-16 ans filles** : Argent Elina Rabouan Avisse et Bronze Jolhann Amon
- > **17-21 ans** : Argent Alexis Regulus

Tumbling

L'échéance majeure de la saison 2024 était les Championnats d'Europe juniors et seniors qui se sont tenus à Guimarães, au Portugal, au mois d'avril. 7 finales et 2 médailles ont ponctué cette compétition.

Les collectifs France seniors ont aussi pris part à deux étapes de coupe du monde au cours de la saison 2024 (Bakou au mois de février - 2 médailles, une d'or avec Candy Brière-Vetillard et une de bronze avec Marie Deloge) et Coimbra au mois de juillet. Le collectif jeune a participé à la Loulé Cup au mois de novembre 2024.

La structure ressource de l'activité, le pôle de Rennes a reçu les gymnastes en sélection, en suivi individuel, remplissant une fonction assez unique pour cette discipline par rapport aux autres : celle de centre ponctuel d'accueil des gymnastes selon des besoins identifiés (formation, nécessités pédagogiques, matériel plus adapté que dans leur club). Les formations sont aussi dispensées sur la structure et les clubs formateurs et de performance y trouvent un point d'appui indispensable à leur montée en compétence.

Compétitions de référence 2024

Seniors :

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Femmes :

- > **Équipe** : Argent Emilie Wambote / Manon Morancais / Maëlle Dumitru-Marin / Candy Brière-Vetillard
- > **Individuelles** : Bronze Maëlle Dumitru-Marin, 6^{ème} Candy Brière-Vetillard
- > **Hommes** : Hippolyte Hergué 8^{ème}

Juniors :

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Filles :

- > **Équipe** : 4^{ème}
- > **Individuelles** : 6^{ème} Chloé Fresnais, 8^{ème} Ophélie Woehl

Garçons :

- > 10^{ème} Tom Franchet-Prezeau

Gymnastique Aérobie

Basé au CREPS de Toulouse, le collectif France a vécu une saison riche avec des résultats probants sur les étapes de coupe du monde et tournois de jeunes. Le développement et les transferts de talents entre disciplines ont une place importante dans la stratégie de cette discipline. En voici quelques axes :

- **Projet Zones** : une activité importante consiste dans les regroupements des forces vives de l'activité ayant de doubles fonctions de développement territorial et d'accession à la performance.

	2024	2025
Zone Sud-Est (+50%)	40 gymnastes 3 clubs	68 gymnastes 5 clubs
Zone Nord-Est (+101%)	40 gymnastes 7 clubs	85 gymnastes 10 clubs
Zone Nord-Ouest (+14%)	34 gymnastes 7 clubs	41 gymnastes 5 clubs
Zone Sud-Ouest	29 gymnastes 4 clubs	45 gymnastes 6 clubs

- Projet de formation pour les entraîneurs GAF sur des éléments communs aux deux disciplines et pour créer une possible passerelles.

Compétitions de référence 2024

Seniors :

CHAMPIONNAT DU MONDE

- > **Solo** : Bronze Maëlys Lenclos
- > **Trio** : Argent Clara Lestruhaut, Maëlys Lenclos, Victoria Trosset
- > **Groupe** : 4^{ème}

Juniors :

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS

- > **Groupe** : Argent Cléa Onda, Ambre Pereira, Clémentine Schaeffer, Robin Soares, Ines Thulliez
- > **Trio** : 4^{ème} Lise Santon, Inès Thulliez et Clémentine Schaeffer
- > **Solo homme** : 5^{ème} Robin Soares

La saison 2025 pour les seniors est dimensionnée sur un effectif très restreint, avec un groupe remanié en prévision de la saison 2026 avec la montée de catégorie de 4 athlètes.

Gymnastique Acrobatique

Un événement majeur a marqué ce début de saison 2024-2025 avec un retour en force des seniors sur la scène internationale gratifiant le travail réalisé avec les clubs formateurs, fournisseurs des équipes de France en l'absence de reconnaissance de haut-niveau de la discipline jusqu'en 2025 :

- Les championnats du monde de Guimarães en septembre 2024

Forte de son retour en catégorie senior, la délégation française est qualifiée dans cinq finales : deux finales par exercice (duo féminin et trio féminin en statique) et trois finales en combiné sur les trois possibles du côté français. À noter une 4^{ème} place en finale statique pour le duo féminin qui termine à quelques centièmes du podium.

Malgré un classement insuffisant lors des qualifications qui étaient également qualificatives pour les Jeux mondiaux et suite à des désistements d'autres nations, la performance du trio bénéficiera à la France qui se voit donc qualifiée pour l'édition 2025.

Compétitions de référence 2024

Seniors :

CHAMPIONNAT DU MONDE

- > **Duo féminin** : 4^{ème} finale statique et 5^{ème} finale combiné Romane Descamps / Elsa Nguyen
- > **Duo mixte** : 8^{ème} finale combiné Céléna Fernandes / Noah Barberot
- > **Trio féminin** : 7^{ème} finale statique et 10^{ème} finale combiné Léna Gauthier, Oxanne Maisonneuve, Lou Ann Pillet
- Toutes les unités de cette délégation ont été recomposées à l'issue des compétitions mondiales par groupes d'âges et championnats du monde de Guimarães pour les championnats d'Europe du Luxembourg 2025.

Le bilan est positif pour la délégation française avec les objectifs de finales atteints tant aux compétitions européennes par groupe d'âge qu'aux championnats d'Europe juniors et seniors sur la seconde semaine. À



noter une très belle 5^{ème} place au concours général du trio senior composé de Chiara Fiard / Emy Pires / Julie Philouze, après leur médaille de bronze obtenue à Puurs en étape de coupe du monde.

La volonté de rebâtir à partir des jeunes catégories pour concurrencer les meilleures équipes est sans conteste source de réussite. La délégation française continue de grandir collectivement et d'affirmer son influence lors des compétitions de préparation et des échéances de référence. La concrétisation par des médailles ne saurait tarder.

Parkour

Le Parkour a rejoint la FFGym en 2020, marquant une étape importante pour son développement et sa structuration.

Cette intégration permet au Parkour d'être reconnu comme une discipline sportive à part entière, avec un cadre réglementaire et des formations spécifiques des entraîneurs permettant une pratique en toute sécurité.

En matière de haut-niveau, cette saison a été marquée par 3 finales en coupes du Monde FIG et une médaille d'or lors de l'étape de coupe du monde de Montpellier.

Compétitions de référence

- > **En Freestyle** : 7^{ème} Eloan HITZ Finaliste en Freestyle, 11^{ème} Nathanaël TRIER
- > **En SPEED** : 12^{ème} Virgile BESNARD Demi-finaliste, 13^{ème} Sacha FONTAINE

Il convient néanmoins d'associer à ce secteur les évolutions en matière de développement et de structuration qui se caractérisent à travers ces quelques chiffres :

- Clubs : nombre multiplié par 7 en 4 ans
- Licenciés : à ce jour 6871 licenciés
- Circuit national compétitif avec une participation croissante de plus de 400 participants en moyenne
- Entraîneurs : plus de 190 animateurs et moniteurs diplômés cette saison
- Juges : près de 70 juges formés au niveau national

Le Parkour allie croissance importante, résultats internationaux et structuration compétitive et professionnelle.

La Gymnastique Acrobatique et le Parkour nouvellement reconnus de haut-niveau

Depuis le 1^{er} janvier 2025, ces deux disciplines ont désormais, à l'instar du tumbling et de l'aérobic, et évidemment des quatre disciplines olympiques, la reconnaissance ministérielle de discipline de haut-niveau. Leur intégration dans le PPF et la structuration du système de performance sont engagées ce qui devrait modifier de façon conséquente l'environnement de pratique des gymnastes, de leur encadrement et des clubs, impliqués au quotidien dans l'entraînement de haut-niveau.

5. PRISE DE FONCTION DU NOUVEAU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL, GAËL MEYER

Bilan des 50 premiers jours

Ma prise de fonctions en tant que Directeur Technique National (DTN) de la Fédération Française de Gymnastique a débuté le 1^{er} mai. À l'heure où j'écris ces lignes, je souhaite dresser un premier bilan des actions engagées au cours de ces 50 premiers jours.

Je tiens tout d'abord à saluer le travail remarquable effectué durant la période d'intérim assurée par Carine Charlier. Avec le soutien de Christophe Lambert, ils ont su amorcer des changements significatifs, en recentrant l'attention sur l'athlète, véritable cœur du projet fédéral.

Mon intégration a été facilitée grâce à l'implication de l'ensemble du personnel fédéral, des élus, ainsi qu'au soutien constant et bienveillant des membres de la Direction Technique Nationale. Je remercie sincèrement chacune et chacun pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité.

Arriver en poste au mois de mai, en fin de saison, représente un défi particulier : les dossiers sont nombreux, les sollicitations fréquentes, et les urgences à gérer s'accumulent. Cette période m'a néanmoins permis d'échanger avec les cadres techniques afin de poser les bases d'un organigramme fonctionnel pour la DTN.



Au-delà des séminaires organisés par l'ANS et la Direction des Sports, j'ai tenu à aller à la rencontre des gymnastes des équipes de France, à me rendre dans plusieurs pôles pour assister à leurs assemblées générales, et à accompagner nos équipes lors des championnats d'Europe. Ces échanges de terrain sont pour moi essentiels.

Parallèlement, la Direction Technique Nationale s'est mobilisée autour de plusieurs chantiers majeurs :

- La préparation du contrat de performance 2025, en lien avec l'ANS,
- La construction du contrat de développement, à formaliser d'ici septembre,
- La gestion des contrats de Préparation Olympique des agents techniques (renouvellements ou non),
- Le recrutement de deux nouveaux cadres : l'un dédié à l'accompagnement socio-professionnel de nos gymnastes de haut-niveau, l'autre en charge d'une cellule innovation, centrée sur l'optimisation de la performance et l'analyse de données.

Nous devons également déposer, d'ici le 30 juin, un nouveau Projet de Performance Fédéral (PPF). Compte tenu des délais très contraints et des audits actuellement en cours, ce PPF initial ne permettra pas d'intégrer immédiatement toutes les évolutions nécessaires. Toutefois, avec l'accord de l'ANS et de la Direction des Sports, des avenants pourront être intégrés ultérieurement afin d'ajuster notre stratégie à la lumière des conclusions des audits et de renforcer notre modèle de performance.

En parallèle, aux côtés de David Vallée, Directeur Exécutif, nous avons travaillé sur la révision du contrat de délégation avec le Ministère des Sports et passé en revue l'ensemble des fiches de poste des salariés fédéraux exerçant des missions d'expertise et d'encadrement.

Aujourd'hui, le PPF est finalisé dans sa version initiale, l'organigramme de la DTN est établi dans sa première mouture, et les dossiers les plus urgents ont été traités.

Je sais pouvoir compter sur la dynamique collaborative engagée depuis ma prise de fonction, avec les élus, les cadres techniques et l'ensemble du personnel fédéral. Je suis à la fois confiant et déterminé à mener à bien les missions qui me sont confiées. Vous pouvez compter sur mon écoute, mon implication et mon engagement.

b. LES COMMISSIONS NATIONALES SPÉCIALISÉES

Gymnastique Artistique Masculine

Durant sa prise de fonction, la Commission Nationale Spécialisée (CNS) GAM a mené plusieurs actions majeures visant à structurer son fonctionnement interne tout en impulsant une nouvelle dynamique au service du développement de la Gymnastique Artistique Masculine (GAM) sur l'ensemble du territoire. Une première étape importante a consisté à répartir les missions de fonctionnement selon les compétences, les affinités et les expériences de chaque membre de la commission. Cette organisation permet à chacun de s'investir pleinement dans des domaines porteurs de sens, dans une logique de complémentarité et d'efficacité. Cette réorganisation s'inscrit dans une réflexion de fond pour les saisons à venir (2026/2027 et au-delà), avec pour objectif de récolter les données de terrain, d'identifier les besoins réels des clubs et des acteurs de la discipline et engager des actions concrètes valorisant la GAM à tous les niveaux.



Parmi les axes de travail prioritaires, l'amélioration du format de compétition des DN A Libres est au cœur des réflexions. Le nouveau code de pointage international limite désormais les enchaînements à 8 éléments, avec un minimum de 6 sur chaque agrès, dans le but de rendre la discipline plus accessible à l'échelle mondiale. La France avait déjà anticipé cette évolution en proposant une catégorie nationale aux règles proches, bien accueillie par les clubs. Sur cette base, la CNS souhaite désormais proposer un format unique pour l'ensemble des divisions nationales A Libres : un engagement en équipes selon une formule 7/4/3. Ce nouveau format vise à favoriser la participation d'un plus grand nombre de gymnastes tout en renforçant le suspense et la compétitivité lors des finales nationales.

Dans une volonté de mieux accompagner les territoires, des prises de contact ont également été initiées avec les Responsables Techniques Régionaux (RTR). Ces échanges ont permis d'identifier les forces, les besoins et les difficultés propres à chaque région. L'objectif est d'ouvrir un dialogue constructif autour des programmes fédéraux existants, et d'envisager des adaptations, voire la création de nouveaux formats, en phase avec les réalités locales et les attentes des clubs.

Enfin, dans le cadre du partenariat entre la Fédération et Gymnova, des échanges sont en cours afin de réfléchir à l'adaptation du matériel pour les jeunes gymnastes, notamment sur l'agrès des arçons. Cet agrès, particulièrement technique, nécessite aujourd'hui le développement d'un outil pédagogique et compétitif facilitant la progression des jeunes gymnastes dans de bonnes conditions.

Dans la continuité de ces actions, un enjeu central à venir réside dans la mise en place d'une stratégie de communication forte, centrée sur la promotion de la GAM. L'objectif est de mieux faire connaître la discipline, de valoriser ses spécificités et ses atouts auprès du grand public et du milieu scolaire. Pour accompagner cette dynamique, des évolutions sont également prévues sur les contenus des programmes, qui intégreront des dimensions plus ludiques, tout en restant exigeants et porteurs de progression.

Gymnastique Artistique Féminine

Depuis les élections de novembre 2024, la CNS GAF a engagé un travail structurant visant à organiser et accompagner le développement de la Gymnastique Artistique Féminine. La première réunion a constitué une étape importante, en permettant une prise de contact entre les nouveaux et anciens membres. Cette rencontre a notamment été l'occasion d'élaborer les quotas et les organigrammes prévisionnels pour les différents Championnats de France GAF.

Par ailleurs, une relecture approfondie de la brochure de la réglementation technique pour la saison 2025-2026 a été menée. Elle a abouti à l'identification de modifications visant à garantir une meilleure clarté et cohérence du document. Une proposition a également été formulée pour intégrer une nouvelle catégorie individuelle en optionnel à partir de 16 ans, sous certaines conditions de minimas.

Dans la continuité de cette dynamique, la CNS GAF s'est réunie à trois reprises afin de répondre aux sollicitations des comités régionaux et départementaux concernant la mise



en place des programmes territoriaux. Ces échanges ont permis d'aborder les enjeux des programmes compétitifs actuels, tout en amorçant une réflexion sur leur évolution, voire la création de nouveaux formats, pour répondre à des objectifs de développement ambitieux. Une attention particulière a été portée à l'introduction de quotas de réserve pour les qualifications au Trophée Fédéral, ainsi qu'à quelques ajustements nécessaires sur la brochure des programmes pour la saison 2025-2026.

À la suite de l'analyse des résultats du sondage sur les programmes compétitifs, la rénovation du programme Fédéral A a également été engagée.

L'ensemble de ces travaux témoigne d'une dynamique constructive et d'une volonté affirmée de moderniser les cadres compétitifs, tout en soutenant activement les structures locales. La CNS GAF poursuit ainsi son engagement en faveur d'une gymnastique accessible, cohérente et tournée vers l'excellence.

Gymnastique Rythmique

Dans le cadre de sa prise de poste, la CNS de Gymnastique Rythmique a débuté ses actions par un échange avec les nouvelles Responsables Techniques Régionales (RTR) et les nouvelles Responsables Régionales des Juges (RRJ), autour de la thématique de l'adaptation de la notation des individuelles DN pour la saison 2024/2025. Cette rencontre constructive avec les responsables des comités régionaux s'est appuyée sur un sujet central de la saison : la transition entre deux codes de pointage FIG. En effet, depuis février 2025, le haut-niveau applique le nouveau code FIG 2025-2028, tandis que les clubs continueront à fonctionner, jusqu'à la fin de la saison, avec le code FIG 2022-2024. Ce double cadre réglementaire a nécessité une première phase d'analyse du nouveau code en vue de l'adaptation progressive des programmes fédéraux.

Dans ce contexte, plusieurs pistes de travail ont été explorées, notamment la mise à jour de la brochure des juges afin de l'aligner avec les nouvelles exigences du code, ainsi que la réponse à diverses questions de réglementation, notamment sur l'organisation des compétitions par équipes nationales. Deux documents clés ont été produits à l'issue de ces échanges : une note d'information (février 2025) précisant les engins retenus pour les individuelles ainsi que les modalités d'engagement pour la saison 2025/2026, et la Lettre FFGym 2025 n°1, dédiée à la clarification de la notation des individuelles DN. La commission a également amorcé l'élaboration du calendrier des formations et recyclages des juges fédéraux pour la saison à venir, en cohérence avec les évolutions techniques à intégrer.

Gymnastique Aérobic

Les objectifs de travail de la commission pour la saison 2024/2025 se concentrent principalement sur l'adaptation de la réglementation au nouveau code FIG. Cela comprend la mise à jour des supports de formation pour les juges et l'alignement des programmes fédéraux avec les évolutions du code, afin de garantir une application cohérente et optimale des nouvelles règles. Plusieurs actions ont été réalisées dans ce cadre, telles que la rédaction de la Lettre FFGym n°1, précisant les adaptations réglementaires et la notation des individuels, ainsi que la mise à jour des supports de formation pour les juges de niveau 2 et 3.

En parallèle, des travaux sont en cours pour actualiser le partenariat entre la FFGym et l'UNSS, afin de renforcer la collaboration et répondre aux enjeux scolaires. De nombreuses réunions ont eu lieu tout au long de la saison abordant des sujets comme l'adaptation des programmes, la préparation des Championnats de France Elite, et la formation des juges. Ces actions témoignent d'une volonté forte de soutenir la transition vers le nouveau code FIG et de renforcer la structure compétitive de la discipline au niveau national.

TeamGym

Pour la saison 2024/2025, les objectifs de travail de la commission ont eu pour objet de structurer et développer la discipline au niveau régional et national. Plusieurs initiatives ont été lancées. Un des axes principaux a été la mise à jour de la brochure des programmes en lien avec le nouveau code Europe. Une nouvelle catégorie a été créée pour les 7-9 ans dans les compétitions régionales, afin de poser le cadre de référence pour la pratique au sein des comités régionaux et départementaux. Par ailleurs, les catégories Fédéral et Performance ont été réorganisées pour tenir compte du volume d'équipes engagées en compétition.

Une attention particulière a été portée sur le recyclage des juges. De plus, la formation des juges a été adaptée, avec une nouvelle distinction entre les juges 1 et 2 et l'introduction du distanciel.

Des efforts ont également été consacrés à l'organisation du Festigym, avec une révision de son déroulement pour inclure des pauses pour les juges, améliorer la sécurité des gymnastes, accueillir le plus grand nombre et offrir une meilleure lecture de la compétition pour le public. Un accompagnement des clubs est prévu pour favoriser leur participation à la catégorie « Europe », lors d'un webinaire en novembre 2025.

Enfin, plusieurs actions concrètes ont été menées, telles que le lancement de la formation animateur TeamGym, la création des contenus de formation des diplômes de moniteur et d'entraîneur TeamGym, et l'élaboration d'un outil pour aider les comités régionaux à organiser leurs compétitions. Des réflexions ont aussi été menées sur l'intégration de la TeamGym à l'UNSS, le collège étant identifié comme la bonne cible en termes d'âge des pratiquants pour cette discipline.

Gymnastique Acrobatique

Au cours de cette saison, la commission a réalisé un travail de communication avec les Responsables Techniques Régionaux (RTR) afin de garantir une bonne compréhension des nouveautés du cycle. La brochure des programmes et le règlement technique ont été révisés en conséquence des changements apportés par le nouveau code et les newsletters de la FIG. Les documents d'accompagnement destinés aux entraîneurs et juges (tels que les tutoriels et feuilles de jugement) ont également été mis à jour. Concernant le système compétitif, un suivi des compétitions a été réalisé en collaboration avec les juges internationaux, afin de s'assurer de la cohérence entre les programmes et les besoins sur le terrain, tout en préparant les compétitions à venir. Un partenariat avec l'UNSS a également été établi en vue du Trophée Fédéral par équipes. En parallèle, et par anticipation pour la saison



2026, des évolutions ont été envisagées, notamment avec la préparation du calendrier 2025-2026 et la définition des besoins pour la digitalisation des cartes de compétition. Le programme « quatuor » a été intégré aux compétitions interclubs, avec des catégories d'âge alignées sur celles des duos et trios. En ce qui concerne le Championnat de France par équipes, des mesures nouvelles ont été prises pour gérer les forfaits des divisions nationales 1 et 2. Enfin, la catégorie Nationale B TC sera réorganisée en une sélective régionale pour mieux gérer la croissance des effectifs pour les niveaux Performance et Elite et ainsi améliorer l'organisation des sélectives interrégionales.

Trampoline/Tumbling

Dans le cadre des orientations définies par le projet fédéral, la commission a mis principalement l'accent sur l'adaptation des évolutions techniques de la FIG au règlement fédéral ainsi que sur la diffusion claire et équitable des informations à l'ensemble des clubs, afin d'optimiser l'organisation et la coordination des interventions de la CNS. Dans cette dynamique, plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre : un travail approfondi sur les modifications des programmes compétitifs, l'intégration des nouveaux programmes FIG pour la catégorie 17/21 ans ainsi que l'ajustement du règlement technique fédéral. Une évolution majeure a concerné la validation des triples rotations, en lien avec la nouvelle bonification des figures arrière. Cette mesure vise à garantir la sécurité, la lisibilité du niveau technique de chaque gymnaste et à assurer une exécution maîtrisée, sans prise de risque.

Parkour

Pour la saison 2024/2025, la commission a orienté son travail sur des thématiques qui s'inscrivent pleinement dans le cadre du projet fédéral à savoir notamment clarifier les filières compétitives, actualiser le règlement technique, renforcer l'attractivité de l'offre compétitive sur le territoire à travers la construction d'une étape régionale et développer plus largement la pratique. A cet effet, des modifications du règlement pour la saison 2025-2026 ont été adoptées, incluant la mise en place d'un ratio difficulté/exécution pour mieux valoriser la performance, un cadrage précis des changements de filière, l'introduction d'un classement par équipes intégrant un bonus de mixité, la création d'une étape régionale ou départementale selon les territoires, l'obligation de la présence d'un juge club pour favoriser la responsabilisation locale, ainsi que la création d'une ranking list nationale permettant un meilleur suivi des performances individuelles et collectives.

A group of acrobats in black leotards with colorful geometric patterns and white polka dots are performing a human pyramid in a gymnasium. One acrobat is standing on the shoulders of others, reaching upwards with arms extended. The number '5' is visible on the leg of the acrobat being lifted. The background shows bleachers with spectators.

4 L'INSTALLATION DU PROJET FÉDÉRAL

a. CE QUI A ÉTÉ FAIT DANS LES 100 JOURS

1. LES PRATIQUES COMPÉTITIVES

Prévues dans le projet fédéral « Au cœur de la gym », la nouvelle équipe dirigeante a souhaité, dès son entrée en fonction, mettre en œuvre deux mesures phares :

- Le port du short pour les gymnastes féminines ;
- La mise en place d'une offre compétitive territoriale.

Port du short

Le Comité Directeur de la Fédération a, lors de sa première réunion de l'année, pris la décision d'autoriser les gymnastes féminines à porter un short lors des compétitions. Cette décision marque une avancée majeure vers une gymnastique plus inclusive et respectueuse de la diversité des gymnastes. La Fédération s'engage à promouvoir l'égalité et à respecter les choix de chaque gymnaste, en fonction de leurs besoins et de leur confort.

Cette décision, prise après consultation des gymnastes et des responsables techniques de toutes les disciplines, permet à toutes de se sentir à l'aise et de s'exprimer pleinement. Au-delà d'un simple choix vestimentaire, il s'agit d'une question de bien-être et de liberté de mouvement, pour que chaque gymnaste évolue dans les meilleures conditions.

Les retombées médiatiques de cette décision ont été largement positives, soulignant cette évolution comme un symbole de modernité et d'ouverture dans un sport historiquement codifié. Ce geste renforce l'image de fédération à l'écoute, capable de s'adapter aux nouvelles réalités et déterminée à favoriser un environnement inclusif pour tous.

Offre compétitive territoriale

Afin d'être encore plus proche des réalités des territoires, de favoriser l'accès à la pratique compétitive et l'inclusivité, le Comité Directeur a également validé un dispositif permettant aux comités régionaux et départementaux d'adapter les programmes compétitifs aux besoins et aux spécificités locales.

Pour assurer une certaine cohérence, un cadrage général a été défini, l'objectif étant de conserver des modalités de mise en œuvre et d'organisation permettant d'assurer la sécurité des gymnastes. Ainsi, des dispositions relatives au niveau technique maximum pouvant être proposé, aux catégories d'âge ou encore au jugement notamment, précisent l'environnement dans lequel ces programmes peuvent être développés.

Cette nouvelle opportunité permettra à chaque licencié de trouver près de chez lui une offre compétitive adaptée, quel que soit son niveau.

2. NOUVELLE APPROCHE DU COLLOQUE DES STRUCTURES DÉCONCENTRÉES

Maillons clés du fonctionnement fédéral, les structures déconcentrées se sont retrouvées le 3 février à Paris, à l'occasion du traditionnel colloque qui leur est dédié.

Pour cette édition, l'accent a été mis sur l'échange, le partage et la construction en commun. Les participants ont travaillé en groupes sur des thématiques aussi diverses que :

1. La commission territoriale régionale : rôle, bilan et attentes pour l'avenir
2. L'accompagnement, les services et l'apport aux clubs par niveau territorial
3. Le modèle économique des clubs : quelles perspectives ?
4. Qualicлуб : retours d'expérience et perspectives
5. La gym accessible à tous (Para gym, gym santé..) : Quel état des lieux ? Quelles perspectives ?

Chaque groupe a pu présenter à l'assemblée le bilan de ses réflexions ainsi que les propositions concrètes à mettre en œuvre.

Cette journée, riche en discussions, a permis de dégager de nouveaux axes de travail pour répondre aux attentes du terrain. Une présentation auprès des clubs a eu lieu le 10 juin lors d'un webinaire pour d'une part les informer des propositions et d'autre part échanger avec eux sur l'opportunité de leur réalisation.

3. NOMINATIONS GAM/GAF ET AUDIT DU HAUT-NIVEAU ET ENCADREMENT

Afin de répondre avec précision à l'analyse du système de haute performance, la FFGym a commandité deux audits :

- Un audit spécifique aux disciplines GAF et GAM visant à analyser le manque de résultats aux Jeux Olympiques de Paris 2024, en examinant les événements des deux années antérieures 2023 et 2024. Cet audit, porté par l'ANS, est conduit par deux auditeurs extérieurs à nos institutions (FFGym et ANS) afin d'apporter la plus grande objectivité possible sur cette analyse. Quarante-deux entretiens individuels ont été effectués sur la période d'avril et mai 2025 avec les acteurs majeurs de cette organisation : gymnastes, encadrement technique, staff médical et paramédical, juges, managers etc. Les conclusions sont attendues à la fin du mois de juin 2025.
- Un audit plus général de l'ensemble du système de performance de toutes les disciplines de la FFGym avec une attention particulière portée sur la structuration

est conduit par le Centre de Droit et d'Économie du Sport de Limoges. La phase d'audit à proprement parler s'étalonnera sur toute la seconde partie de l'année 2025 avec un retour des conclusions et des préconisations, présenté à la fin décembre 2025.

Dans l'attente des conclusions de ces deux audits, un PPF de transition sera proposé à la validation ministérielle au 30 juin puis amendé au cours du cycle pour apporter les précisions nécessaires à l'élaboration de la stratégie du haut-niveau.

La structuration globale du système fédéral et plus particulièrement par disciplines et spécialités, nécessite de s'appuyer sur des données objectives qui émaneront des résultats des audits et qui seront croisées avec l'évaluation menée par l'ANS Haute-Performance.

Une réforme structurelle semble s'imposer et devra être engagée pendant le cycle 2026-2029 pour arriver à un modèle pérenne pour le cycle 2029-2032.

Dans cet intervalle, et pour assurer la continuité de l'encadrement de la performance après le départ à la retraite de Laurent Barbiéri, Directeur de haut-niveau de la GAM, et en décembre 2024, le départ au Royaume-Uni de Martine Georges, responsable de la préparation olympique GAF, la nomination des entraîneurs nationaux a constitué une étape importante pour le renouveau de ces disciplines.

En GAM, après une période de transition marquée par de nombreux échanges sur l'avenir du secteur, la nomination le 1^{er} février 2025 de Thierry Aymes en tant qu'entraîneur national marque une nouvelle dynamique.

Son objectif principal du cycle est bien évidemment la qualification de l'équipe aux JO de 2028.

Pour ce faire, la priorité est de créer un collectif de douze gymnastes généralistes, véritable pilier d'une équipe performante et en préparation aux différentes étapes de sélection, collectif complété par des spécialistes.

Si un secteur senior fort constitue un levier essentiel pour développer une image positive de l'ensemble du secteur, le rôle de Thierry Aymes s'étend également au pilotage global de tout le secteur masculin pour lequel l'organigramme est en cours de finalisation, notamment pour poursuivre et renforcer la dynamique engagée sur les secteurs d'accession à la performance, et particulièrement chez les juniors et les espoirs.

En GAF, le secteur est particulièrement marqué par les difficultés de recrutement des entraîneurs sur les différentes structures.

Marie-Angéline Colson a été choisie pour assurer le pilotage et la responsabilité du secteur GAF depuis sa nomination début février. Si le secteur peut compter sur des gymnastes de talent, la mission de l'entraîneur national sera de constituer et d'accompagner un collectif fort jusqu'en 2028 pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

Pour ce faire, son objectif sera à la fois de s'appuyer sur des gymnastes expérimentées et également de construire le chemin de la performance pour les jeunes gymnastes qui deviendront seniors dans le courant du cycle.

Les deux structures d'appui que sont le pôle France de Saint-Étienne et l'INSEP vont également évoluer en matière d'encadrement sous la supervision de l'entraîneur national. Il faut noter particulièrement l'arrivée de David Spagnol dans l'encadrement de l'INSEP dès le 2 juin 2025.

4. RECRUTEMENT DE L'INGÉNIEUR FORMATION

La formation est un levier essentiel au développement des activités de la Fédération et voit son importance décuplée sur ce cycle.

Le projet fédéral 2025-2028 prévoit d'optimiser la qualité de la formation, de la rendre plus accessible en adaptant l'offre aux besoins exprimés par des clubs.

Dans un contexte où la formation à distance et les outils digitaux prennent une place grandissante, la Fédération souhaite renforcer son expertise en Digital Learning pour proposer des formations plus interactives et modernes, que ce soit pour les entraîneurs, les juges ou encore les dirigeants. Dans un monde en constante évolution, où la technologie façonne tous les aspects de la vie, il est naturel de voir la formation suivre cette tendance.

Le recrutement d'un ingénieur pédagogique et concepteur e-learning est devenu indispensable. Il permettra de développer des formations à distance, s'appuyant sur des pédagogies innovantes, qui intègrent de l'interactivité ainsi qu'une approche ludique. Il concevra des parcours d'apprentissage personnalisés permettant de suivre les progrès des apprenants de manière précise et continue.

L'utilisation des outils collaboratifs, comme les solutions de visioconférence et les applications de partage de documents, permettra de gagner du temps, de limiter les déplacements et par voie de conséquence de limiter les coûts pour les clubs (frais de déplacement, hébergement...). Tout le monde est gagnant.

Le recrutement de cet ingénieur pédagogique « Digital Learning » doit permettre à la formation fédérale de basculer dans une « nouvelle ère ».

5. ORGANISATION DU SIÈGE FÉDÉRAL

La mise en œuvre du nouveau projet fédéral 2025-2028 impose quelques ajustements de l'organigramme administratif.

En effet, la Fédération, en recherche d'amélioration et d'optimisation de son fonctionnement, a été amenée à adapter son organigramme qui datait de 2015.

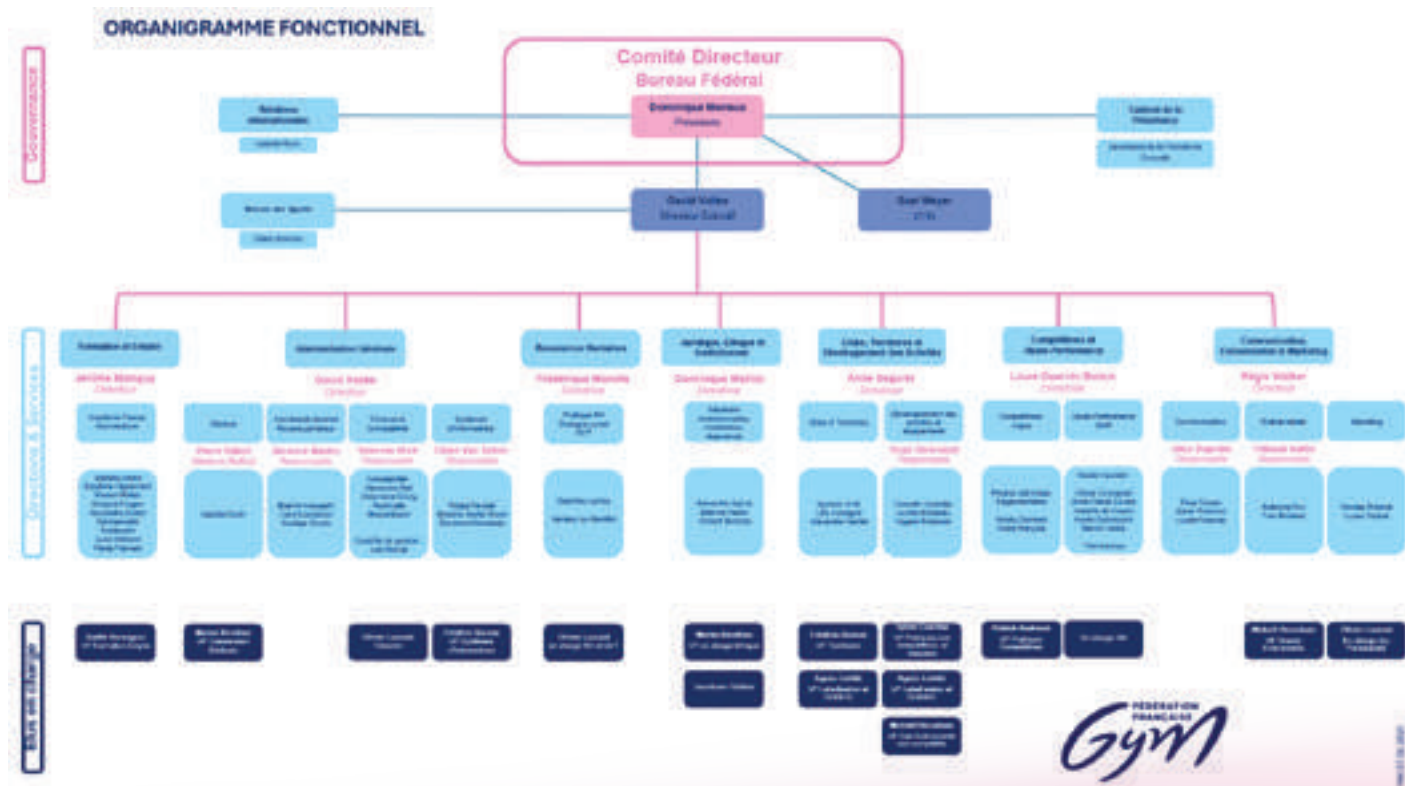
Depuis le 1^{er} avril 2025, de nouvelles Directions ont ainsi été mises en place pour remplacer les anciens Pôles d'activité. Leurs champs d'intervention respectifs ont été précisés pour mieux répondre aux objectifs du programme fédéral, et notamment en ce qui concerne la satisfaction des besoins des licenciés, des clubs et des structures déconcentrées.

Avec près de 70 salariés, cette évolution est également nécessaire pour améliorer la gestion quotidienne des collaborateurs en identifiant des managers de proximité.

Parmi les nouveautés de ce nouvel organigramme, voici ce qu'il faut retenir :

- La création de la Direction Juridique, Éthique et Institutionnel, qui a pour vocation d'accompagner spécifiquement le déploiement de plans de lutte contre les violences ;
- La création de la Direction Clubs, Territoires et Développement des Activités, qui, au-delà du soutien apporté aux clubs et structures déconcentrées, a pour mission le développement de nouvelles activités comme la ParaGym, la prise en compte de l'inclusion et le développement des équipements gymniques sur tout le territoire ;
- La création de la Direction des Ressources Humaines, qui pilote le déploiement de la qualité de vie au travail (QVT) à tous les niveaux de la Fédération (de la Fédération jusqu'aux clubs) ;
- La création de la Direction Compétitions et Haute-Performance, en remplacement du « PAGym » avec une action resserrée autour de la gestion des finales nationales et du suivi des Equipes de France ;
- La création du Cabinet de la Présidence, qui exerce un rôle de conseil, accompagnant la Présidente dans la conduite de la politique fédérale.

Enfin, avec la nomination récente de Gaël Meyer comme DTN, il restera à intégrer à cet organigramme fédéral l'ensemble des cadres de la Direction Technique Nationale, et proposer ainsi un organigramme fonctionnel complet.



b. CE QUI A ÉTÉ FAIT TOUT AU LONG DE LA SAISON

1. PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

Le Projet Sportif Fédéral (PSF) 2025 vise à renforcer la mise en œuvre du projet fédéral sur l'ensemble du territoire. Les orientations définies ont pour objectif de soutenir financièrement les initiatives des structures fédérales (Clubs et Comités) en cohérence avec le nouveau projet fédéral « Au cœur de la Gym ».

La campagne PSF 2025 s'inscrit dans le cadre réglementaire fixé par l'Agence Nationale du Sport. La FFGym s'engage à accompagner et à soutenir la mise en place des projets du programme fédéral, avec des financements destinés aux clubs, Comités départementaux et régionaux.

Conscient des enjeux, l'ensemble des acteurs fédéraux s'est mobilisé pour assurer un déploiement le plus rapide possible du PSF 2025. La campagne destinée aux structures a été officiellement lancée le 24 mars pour s'achever le 20 avril 2025.

Une diminution budgétaire impactante

La Fédération doit faire face à une réduction de 8,5 % de son enveloppe budgétaire, conséquence d'une baisse globale des fonds alloués au dispositif. Cette contrainte impose une gestion optimisée des ressources afin de maintenir un soutien efficace aux structures.

Un accompagnement renforcé des structures fédérales

Afin d'assurer un soutien aux différentes structures engagées dans cette campagne, deux webinaires ont été organisés :

- Le premier, destiné aux accompagnateurs
- Le second, dédié aux clubs et comités, ayant réuni près de 300 participants

Par ailleurs, des fiches techniques ont été mises à disposition des structures pour les guider dans la présentation de leurs projets. Ces documents de référence offrent un cadre structurant et facilitent la construction de leurs demandes de financement.

Une évolution stratégique du dispositif d'instruction

L'édition 2025 se distingue par une évolution majeure du dispositif d'instruction des dossiers. Conformément à la décision du Bureau Fédéral du 3 mars 2025, une expérimentation d'instruction régionalisée a été mise en place dans trois comités pilotes : Hauts-de-France, Grand-Est et Nouvelle-Aquitaine.

Ces comités régionaux ont la responsabilité exclusive de l'instruction des projets déposés par les clubs, s'appuyant sur les outils fédéraux prévus à cet effet et leur connaissance approfondie du territoire.



Cette expérimentation permettra d'évaluer la pertinence d'une généralisation prochaine du dispositif à l'ensemble du territoire national.

2. INCLUSION

Les pratiques non compétitives occupent une place essentielle dans le projet fédéral. Il s'agit dans ce cycle, de les mettre davantage en lumière, de les valoriser tant elles constituent une part importante de l'identité de la Fédération. La Baby Gym, la gym santé, la gym à tout âge et pour tous les publics sont quelques-unes des activités déployées dans les clubs, sur les territoires. Agir en faveur de la santé et de l'inclusion était un des engagements forts du projet au cœur de la gym, ils sont partie intégrante des actions fédérales aujourd'hui.

La Fédération, avec ses clubs et ses structures déconcentrées, a un rôle actif à jouer non seulement dans l'accueil et l'encadrement de tous ses licenciés mais également dans la prise en compte et l'intégration des publics éloignés de la pratique sportive. Qu'il s'agisse de raisons de santé, de handicap, ou de difficultés économiques et sociales, les structures fédérales peuvent contribuer collectivement à un « mieux-vivre ensemble » et à davantage de justice sociale.

L'inclusion est l'idée relativement simple selon laquelle toute personne en situation de handicap ou non, peut participer pleinement à la société. Il s'agit pour cela entre autres, de faire évoluer les mentalités, de lever les obstacles permettant de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, et de faciliter l'accueil de ces publics dans les structures ordinaires, que sont les clubs de gymnastique.

Observatoire des pratiques

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, un état des lieux des actions mises en place et déployées dans les clubs a d'abord été réalisé. L'identification et le recensement des initiatives et des actions concrètes des clubs a été une première étape indispensable à la démarche, avant de pouvoir déployer dans les mois à venir un plan « Inclusion par la pratique d'activités gymniques ».

L'exploration et l'analyse de ces données recueillies ont pour ambition de dégager les axes de travail autour de :

- L'élaboration d'un plan d'actions pour les quatre années à venir
- La définition des axes politiques et les stratégies de mise en œuvre d'un plan « Inclusion par la pratique d'activités gymniques »
- La formation des acteurs des clubs
- Des partenariats existants et à développer
- Des liens avec le secteur médico-social à tisser ou renforcer
- Des accompagnements à court, moyen et long terme à impulser
- Des stratégies de ressources et de financement des actions Handicap Inclusion à activer

Gym santé-gym+

Les bienfaits de la pratique d'activités physiques ne sont plus à démontrer : quand elle est adaptée, quand elle respecte, prend en compte la singularité, les spécificités du pratiquant, quand elle est encadrée par des professionnels formés, à l'écoute du pratiquant, l'activité physique a de véritables vertus, elle est alors un levier essentiel pour préserver la santé, réduire les effets par exemple du vieillissement, (la perte d'autonomie...), ou permettre à un enfant malade de maintenir une motricité essentielle à sa vitalité.

La FFGym s'est engagée fortement ces dernières années en faveur du développement du programme d'activités gym+ et s'est impliquée dans les programmes Vélo gym+ autonomie.

L'équipe fédérale aujourd'hui, poursuit l'ensemble des actions en faveur de la santé, et souhaite élargir ses investigations et son implication en considérant la santé comme un enjeu majeur et transversal à tous les âges, à tous les publics et licenciés. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche visant « la santé à tout âge et pour tous par la pratique des activités gymniques ». A ce titre, une réflexion est également engagée autour d'une nouvelle appellation pour la gym santé.

Par ailleurs, un projet de webinaire en direction des clubs inclusifs est en préparation.

Plusieurs actions ont été menées au cours de la saison 2024/2025 :

- La présence d'un stand au Salon des Seniors à Paris (12-15 mars 2025)
 - » Organisation d'initiations à la gymnastique adaptée
 - » Orientation des visiteurs vers les clubs affiliés à la FFGym
- Le Projet VéloGym+ Autonomie (29 janvier 2025)
 - » Clôture du projet en Gironde
 - » Poursuite du programme dans trois départements : Doubs, Bas-Rhin et Hauts-de-Seine
- La Conférences des financeurs Ville de Paris et département des Hauts-de-Seine
 - » Réponses aux appels à projets pour financer des actions dans les résidences autonomie et EHPAD de ces départements
 - » Projet de la Conférence des financeurs de la ville de Paris soumis et retenu pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie de personnes âgées de 60 ans et plus
- La participation aux Journées Nationales des Maisons Sport Santé (19 et 20 juin 2025) : La FFGym est sélectionnée pour tenir un stand et proposer une animation sportive lors des journées nationales des maisons sport-santé.
- La signature d'une convention entre la FFGym et l'association « Premiers de cordées ». La Fédération et ses clubs sont désormais identifiés pour intervenir et proposer des activités gymniques aux enfants et adolescents hospitalisés.

Des discussions sont par ailleurs en cours pour nouer de nouveaux partenariats avec différents organismes ou institutions comme la Fédération Française de Cardiologie, la Ligue contre le Cancer, le Comité Paralympique du Sport Français, le Réseau sport-santé PEPS, la Direction de la Société Française de Sport-Santé, l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine ou encore la Direction de l'association des enseignants en activité physique adaptée (SFPAPA).

Baby-Gym « Au cœur de la Gym »

La Baby Gym est un des éléments essentiels de l'ossature de la Fédération. Le nombre de licenciés dans nos clubs en témoigne : plus de 90% des clubs déclarent proposer des séances de Baby Gym et mettre en place des activités en direction des crèches et/ou des jeunes enfants des écoles maternelles. La concurrence dans le domaine de l'animation pour les très jeunes enfants est de plus en plus rude, il reste indispensable de réaffirmer les spécificités de la Baby Gym fédérale et de garantir sa promotion sans relâche.

En parallèle du travail mené pour le développement d'une application digitale spécifique destinée à accompagner l'encadrement de la pratique Baby Gym, la commission Baby Gym mène plusieurs réflexions portant sur :

- les orientations pour augmenter le nombre de pratiquants en Baby Gym
- la fidélisation des Baby Gym et en particulier les petits garçons. Que fait-on pour les garder en club ?
- la promotion et la valorisation des savoirs faire et des spécificités fédérales

Elle a par ailleurs proposé de conserver l'identité visuelle de l'activité : FLIPEO.

En complément, la Fédération a déposé, en mai 2025, le projet « la gym au cœur des familles » dans le cadre de l'appel à projets Impact 2024. Le projet porté par la FFGym vise à réduire les inégalités sociales, à favoriser l'accès

à la pratique d'une activité physique adaptée pour les publics éloignés, et à promouvoir la santé et le lien social.

3. FORMATION

Cette première saison de la nouvelle gouvernance a été marquée par une activité intense, incluant des formations fédérales, professionnelles et continues. Elle a également vu la mise en place de recyclages pour les juges nationaux et internationaux, ainsi qu'une session exceptionnelle du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) couvrant sept disciplines (GAF/GAM/GR/TR/TU/GAc/AER).

Afin de mener à bien ce programme ambitieux, le travail s'est articulé autour de cinq axes stratégiques du projet fédéral.

Axe 1 - Organisation de la formation

Dans l'attente de la refonte du système d'information de la Fédération, un travail est en cours pour définir les besoins essentiels de l'outil de gestion des formations à travers un cahier des charges détaillé. Son déploiement, qui s'intégrera aux autres outils en développement de la Fédération, est envisagé à moyen terme afin d'assurer une mise en place optimale.

1) Inscription aux formations

- Les inscriptions sont en cours pour les entraîneurs fédéraux, sans tests de sélection.

L'ouverture d'une deuxième session de formation pour la saison 2025/2026 est à l'étude.

- Pour les moniteurs fédéraux et les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), toutes les sessions sont proposées par l'Académie France Gymnastique sans restriction quant au nombre de stagiaires par discipline ou session, marquant ainsi une avancée majeure telle que définie dans le projet fédéral.



2) Enquête emploi et Pôle observatoire pour l'emploi

L'enquête emploi figure parmi les priorités du projet fédéral, avec pour objectif d'anticiper les besoins des clubs en matière d'emploi et de formation. Dans cette optique :

- La création de l'observatoire de l'emploi au sein de l'Académie France Gymnastique a été lancée.
- La première enquête a été adressée aux clubs début juin afin d'évaluer leurs attentes et permettre à l'Académie de proposer un catalogue de formations adapté.
- Les résultats seront transmis à chaque comité régional à la fin de l'année 2025.

3) Appel à candidatures pour l'organisation des formations

La rédaction d'un cahier des charges pour les appels à candidatures auprès des comités régionaux en vue de l'organisation des formations est en cours. Ce nouveau cadre vise notamment à clarifier les procédures et à les partager efficacement.

Sa finalisation est prévue pour la prochaine saison afin d'assurer une mise en œuvre optimale.

4) Coordination Territoriale

Dans le cadre du renforcement de la coordination territoriale, les temps échanges seront élargis aux présidents régionaux. Cette approche vise à structurer efficacement l'organisation des formations fédérales et professionnelles, tout en garantissant une uniformité sur l'ensemble du territoire.

Axe 2 - De la notion de diplôme à la notion de compétence

Le projet fédéral évolue vers une reconnaissance et une certification des compétences avec le système Open Badge, qui sera déployé après la refonte du système d'information.

Un travail a été engagé afin de définir les compétences socles et transversales qui structureront ce dispositif.

Cette approche se construit en cohérence avec la réforme des diplômes d'État BPJEPS et DEJEPS, qui adoptent une logique de blocs de compétences pour renforcer la lisibilité et l'accessibilité des parcours de formation.

Axe 3 - Financement des formations

Afin d'accompagner les stagiaires, les dirigeants et l'ensemble des acteurs concernés dans la compréhension des dispositifs de financement, la Fédération a développé de nouveaux supports en ligne ainsi que des guides simplifiés.

Le format vidéo a été testé avec un premier clip consacré au contrat d'apprentissage, et un second est en cours de réalisation sur les dispositifs de financement.

Axe 4 - Modernisation des outils de formation

Pour s'adapter aux enjeux actuels et aux évolutions sociétales, l'Académie poursuit le développement de l'hybridation des formations DEJEPS, CQP, moniteur fédéral, entraîneur fédéral et les formations continues.

L'arrivée de l'ingénieur pédagogique spécialisé en digital learning au sein de l'équipe de l'Académie permettra de finaliser plusieurs de ces projets et d'explorer de nouvelles perspectives. Dans ce cadre, une phase de test a été mise en place pour expérimenter une préformation en distanciel à destination des juges niveau 4 AER et TG.

Par ailleurs, les plateformes numériques dédiées à la formation sont également un enjeu majeur de cette modernisation. Elles feront l'objet d'une étude de marché.

Axe 5 - Développement et diversification du réseau des formateurs de l'Académie France Gymnastique

L'Académie France Gymnastique développe son réseau de formateurs afin de renforcer la qualité et la cohérence de la formation fédérale.

Dans cette optique, des actions spécifiques sont engagées pour accompagner les différents acteurs de la formation.

La mise en place d'une formation à la maîtrise des outils numériques aux coordonnateurs DEJEPS et des référents régionaux de formation est en phase de finalisation et devrait être proposée début 2026.

Par ailleurs, plusieurs formations sont organisées fin août 2025 pour les formateurs (GAF, GAM et GR), les référents régionaux de formation, les formateurs Baby Gym et les formateurs moniteurs. Ces sessions permettront d'approfondir les compétences pédagogiques et d'intégrer les évolutions en matière d'éthique.

Et enfin,

Le projet fédéral « Au cœur de la gym » repose sur une approche transversale, impliquant l'ensemble des acteurs fédéraux. Dans ce cadre, l'Académie participe aux projets en cours :

- **Accompagnement des dirigeants de structures :** L'Académie a pris part à l'organisation d'une journée d'accueil destinée aux nouveaux présidents départementaux, visant à leur transmettre les fondamentaux et à leur faire découvrir le fonctionnement interne de la FFGym. Elle a également contribué à la formation des agents de développement.
- **Implication dans les instances internationales :** L'Académie a mené des interviews avec des élus internationaux FFGym afin d'identifier, notamment, les compétences essentielles nécessaires aux futurs élus des instances internationales. Ce travail contribuera à l'élaboration des parcours de formation individualisés adaptés à ces profils.



4. UNE ANNÉE, TROIS ÉTAPES DE COUPES DU MONDE ET DES PERSPECTIVES

Dans la foulée des Jeux olympiques de Paris 2024, la Fédération Française de Gymnastique a poursuivi son ouverture internationale sur l'année 2025. Au programme de ces douze mois riches, trois étapes de Coupes du Monde pour cinq disciplines différentes et trois villes vont alimenter les échanges gymniques.

30 mai – 1^{er} juin : Étape de Coupe du Monde de parkour (Montpellier)

Rendez-vous devenu rituel au printemps, l'étape française du circuit mondial de parkour a une nouvelle fois eu lieu dans le cadre du Festival international des sports extrêmes (FISE), à Montpellier. Devant des milliers de spectateurs massés sur les buttes des bords du Lez, les meilleurs traceurs de la planète ont animé l'espace de compétition.

Un succès populaire qui a permis à six Français de s'illustrer sur la scène internationale et montrer leurs qualités techniques.

13 - 14 septembre : Étape de Coupe du monde challenge de gymnastique artistique masculine et féminine (Paris)

Après une pause en raison des Jeux olympiques de Paris 2024, l'étape de Coupe du Monde Challenge de gymnastique artistique masculine et féminine revient avec une nouveauté, un partenaire titre – pour la première fois de l'histoire de la gymnastique en France – et toujours de grandes ambitions. L'édition 2025 sera encore une fois une étape majeure de la saison des « Challenge Cup ». Parce qu'elle se déroule à Paris, à l'Accor Arena devant près de 25 000 spectateurs survoltés, elle est toujours

appréciée des gymnastes internationaux et adorée des meilleurs français qui rêvent tous d'y briller.

3 - 5 octobre : Étape de Coupe du monde de trampoline – tumbling (Antibes)

L'attente a été longue mais elle est désormais terminée. Et quel plus beau cadre qu'Antibes, terre historique des sports acrobatiques en France, pour mettre fin à dix années sans étape de Coupe du Monde sur le territoire pour le trampoline et le tumbling. Début octobre, l'Azur Arena sera l'hôte d'une épreuve à couper le souffle. Un mois avant les Championnats du Monde, la Côte d'Azur accueillera la dernière étape de la série de l'année. Ce sera l'occasion de valoriser les plus performants en 2025.

Sur leur terre, devant leur public, les Français auront à cœur de montrer de grandes choses et de poursuivre leur série de bons résultats internationaux.

Déjà tournés vers 2026

L'année 2025 se poursuit mais la Fédération a aussi les yeux rivés vers 2026. La France a été désignée pays-hôte du 10^e Golden Age Gym Festival, événement non compétitif pour les plus de 50 ans européens. Le rendez-vous est déjà pris aux Sables d'Olonne (Vendée) du 4 au 9 octobre 2026. En amont, l'étape de Coupe du Monde Challenge GAM-GAF sera déjà revenue à l'Accor Arena quelques jours avant, toujours en septembre.

5. ETHIQUE : PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

Un engagement renforcé pour des pratiques éthiques et responsables

Depuis plusieurs années, le monde sportif, et la gymnastique en particulier, ont été secoués par plusieurs affaires très largement médiatisées sur des problématiques éthiques et des faits de violences envers les athlètes.

Un mouvement de libération de la parole a accompagné ces premières révélations.

Dans ce contexte, le ministère chargé des sports a engagé un travail en profondeur pour mettre en place une stratégie nationale de prévention contre les violences.

L'éthique, l'inclusion ainsi que le respect de l'intégrité physique et psychique des gymnastes sont des valeurs portées par le projet fédéral « Au cœur de la gym ».

Il s'agit de sujets transversaux que l'on retrouve dans tous les champs d'actions de la politique menée par la nouvelle équipe du Comité Directeur.

L'élection au sein du Bureau fédéral d'un médecin au poste de Vice-Présidente en charge de l'éthique et de la santé est un acte fort qui affirme la volonté de la Fédération de changer la culture de la gymnastique afin d'allier performance et bienveillance.

La première action du Comité Directeur a été de créer une commission de prévention et de lutte contre les violences qui se réunit mensuellement depuis début 2025.

Les actions de la commission

La commission a étudié avec attention le rapport émis par Fabien Proust, inspecteur du ministère des Sports dans le cadre de sa mission auprès de la FFGym sur le sujet de la prévention des violences. Ce rapport a mis en lumière des points forts déjà existants et d'autres à développer et / ou à améliorer.

Conformément à la stratégie nationale de prévention contre les violences dans le sport et menée par la direction des sports, la commission de prévention et de lutte contre les violences a prévu d'articuler le projet fédéral de lutte contre les violences autour de 4 piliers :

- Le contrôle d'honorabilité des encadrants et dirigeants ;
- Le traitement des signalements ;
- La généralisation des plans de prévention et la formation des encadrants ;
- Le développement d'outils de prévention.

Avant de définir des axes de travail, un diagnostic a été établi. Il laisse apparaître que :

- Le nombre de personnes soumises au contrôle honorabilité est encore en-dessous des objectifs attendus. Un travail est engagé à la fois au niveau du système d'information pour améliorer la transmission des données des personnes à contrôler auprès de la plateforme ministérielle mais également sur la communication auprès des dirigeants notamment sur leur obligation légale à identifier auprès de la Fédération les personnes de leur structure à soumettre au contrôle honorabilité.

On peut noter toutefois une amélioration du dispositif fédéral entre 2024 et 2025 sur le nombre de personnes déclarées sur FFGymLicence passant de 8 687 en 2024 à 12 543 en 2025. Même si ce chiffre ne reflète pas la réalité des clubs, la progression est encourageante et doit être poursuivie.

- Des outils de sensibilisation existent déjà sur le site de la Fédération mais ne sont pas assez visibles et parfois (souvent) méconnus des dirigeants, des encadrants et/ou des licenciés.
- Des modules d'éthique et de prévention des violences sont systématiquement intégrés dans les programmes des formations fédérales initiales depuis 2016. Cependant, les encadrants dont les formations sont antérieures à cette date n'y ont pas été sensibilisés.

En conséquence, plusieurs actions prioritaires ont donc été identifiées à l'issue de ces conclusions :

1. La création d'une affiche fédérale de prévention des violences dans la gymnastique à destination du grand public, avec des liens vers les sites de signalements (site fédéral et /ou Signal sports et numéro d'urgence 119).
2. La création d'une mallette pédagogique comprenant des outils de sensibilisation et de prévention pour les gymnastes et leur famille d'une part et pour les dirigeants et encadrants d'autre part.

Ces outils seront mis à disposition sur le site fédéral mais également envoyés aux comités régionaux et départementaux à destination des dirigeants et des encadrants des clubs.

Ce déploiement sera accompagné d'une communication à destination des publics cibles et d'une stratégie pédagogique d'information sur l'utilisation des outils.

3. La formation professionnelle continue (FPC) sera rendue obligatoire dès la fin 2025, elle s'adressera en priorité aux entraîneurs. Des contenus sur la prévention des violences mais également sur la prévention des blessures graves seront intégrés. Les orientations retenues pour les formations professionnelles continues sont :
 - a. Une FPC globale sportive et éthique pour les entraîneurs du Projet de Performance Fédéral. Cette FPC sera obligatoire, à renouveler tous les 4 ans.
 - b. La mise en place d'une formation sur l'éthique et sur la prévention des violences pour tous les entraîneurs qui ont une carte professionnelle, obligatoire également, à renouveler tous les 4 ans.
 - c. Une formation éthique systématisée pour les bénévoles, les juges et les dirigeants. Elle sera obligatoire pour toute personne missionnée par la Fédération, notamment les chefs de délégation. Une attestation sera délivrée à ceux qui ont suivi cette formation.

4. L'animation du réseau des référents intégrité régionaux et départementaux. Un questionnaire a été transmis à l'ensemble des référents intégrité afin de réaliser un état des lieux :

- sur le niveau de formation des référents sur le thème des violences (violences sexistes et sexuelles, violence physique, harcèlement, discrimination notamment) ;
- sur les actions menées par les régions et les départements sur le thème de la prévention des violences (fréquence/contenu/public cible).

Les réponses obtenues permettront également de recueillir les besoins notamment en formation.

Il sera également proposé sur ce cycle des temps d'échanges réguliers afin de créer un réseau dynamique et coopératif et d'harmoniser certaines actions sur l'ensemble des territoires.

5. L'organisation des Assises : « Éthique et performance » qui sont programmées le 22 novembre 2025, temps fort de cette première année de mandat.

Les sujets développés lors des Assises se concentreront principalement sur le gymnaste, son parcours et son environnement qu'il soit technique et sportif, familial, médical, ou numérique (réseaux sociaux).

L'objectif est de mener une réflexion profonde sur les pratiques afin d'amener à un changement de culture dans le monde de la gymnastique.

Conscients des enjeux et de l'ampleur de la tâche, une remise en question permanente doit guider l'action fédérale. La préservation de l'intérêt des licenciés reste le moteur de l'engagement du projet « Au cœur de la gym ».

Le Comité d'éthique de la Fédération Française de Gymnastique a, pour sa part, débuté ses réflexions pour l'instauration et le maintien de normes éthiques élevées au sein de l'organisation. Dans le cadre de ses missions qui consistent à veiller à ce que les activités de la FFGym soient conformes aux principes éthiques et aux règles de déontologie, différentes actions ont été menées tout au long de la saison afin de promouvoir l'intégrité, la transparence et le respect des valeurs fondamentales de la FFGym :

- La mise en place d'une note sur la prévention des conflits d'intérêts ;
- La réalisation d'une nouvelle Charte d'éthique et de déontologie, générale et spécifique à chaque public de la FFGym ;
- La réalisation d'une charte spécifique sur les réseaux sociaux.

Une campagne de communication large sera lancée en direction des structures déconcentrées de la FFGym afin de déployer ces nouvelles dispositions réglementaires.

Le Comité d'Éthique de la FFGym doit jouer un rôle déterminant dans la promotion de normes éthiques et de comportements responsables. À travers ses actions, il va contribuer à renforcer la réputation et l'intégrité de la Fédération, tout en créant un cadre plus sain et transparent pour ses membres. Le Comité d'Éthique, composé de 5 membres, est engagé à défendre les valeurs fondamentales de la Fédération, de manière à préparer un avenir empreint d'éthique et de respect.

6. MODERNISATION DES OUTILS SI

Indispensables au fonctionnement fédéral, les outils du système d'information fédéral font l'objet de nombreux travaux, engagés pour leur modernisation. Cette démarche est indispensable pour offrir à chaque utilisateur des outils performants, au service de chacun.

- Mise en place du Comité de pilotage du Système d'information (COPIL SI)

La nouvelle gouvernance a officiellement mis en place un COPIL SI, dont la mission est d'accompagner la modernisation de l'ensemble des outils numériques de la FFGym. Il se compose de 8 membres : le Trésorier, le Vice-Président en charge du SI, un membre du Comité Directeur, un Président de Comité régional, un Président de Comité départemental, un représentant de la Direction Technique Nationale, le Directeur Exécutif et le responsable SI. Certains de ces membres ont par ailleurs été désignés pour leur expertise professionnelle dans les métiers de l'informatique.

Selon les besoins des projets, le COPIL SI peut constituer et activer des groupes de travail constitués d'utilisateurs clés et d'acteurs de terrain.

Les missions du COPIL SI sont l'élaboration et le suivi de la stratégie numérique, le pilotage des gros projets, le suivi de l'évolution des outils, et enfin le suivi de la performance et de la sécurité du système d'information.

Il doit proposer une feuille de route comprenant des projets ambitieux, au service de la modernisation et de la cohérence d'ensemble des outils, et répondant aux enjeux du programme fédéral « Au cœur de la Gym ».

- Développement de l'application BabyGym

Le premier semestre 2025 a vu naître une nouvelle application mobile destinée aux animateurs Baby Gym dont les objectifs principaux sont la facilitation de la préparation des séances, l'aide à la diversification des ateliers proposés, l'accès à des ressources pédagogiques et à des actualités sur la Baby Gym.

Celle-ci sera disponible sur les boutiques d'applications pour la nouvelle saison et continuera d'évoluer dans une direction collaborative, afin de favoriser le partage d'expérience et de dynamiser l'activité sur le territoire.

- Refonte de FFGym Licence

Le projet de refonte de FFGym Licence a débuté, le premier semestre 2025 ayant été consacré à l'analyse de l'existant, au cadrage du projet et à la définition des grandes nouveautés de l'outil. L'appel d'offres sera lancé à la fin de l'été pour un démarrage des travaux à la fin de l'année.

L'ambition est de proposer, pour janvier 2027, un nouvel outil évidemment plus ergonomique, plus performant, pour faciliter les démarches des clubs et permettre à tous les acteurs fédéraux un meilleur suivi.

- Migration technique

Dans le souci de pérenniser et de fiabiliser les outils existants, 25 applications ont été migrées sur des hébergements récents durant le premier semestre. Cette importante opération a mobilisé les équipes et les partenaires du SI pendant six mois et permettra d'avancer sereinement sur les projets stratégiques du mandat.

- Lancement du projet DataGym

Cette année voit également le démarrage d'un projet longtemps attendu : la mise en place d'un outil de data visualisation, permettant de générer des vues statistiques mises à jour en temps réel, destinées à l'ensemble des acteurs : siège fédéral, structures déconcentrées, clubs. Un des objectifs finaux est notamment d'intégrer ces statistiques dans les espaces destinés aux clubs.

Des premiers tableaux de bord devraient voir le jour en septembre 2025, à destination du siège fédéral et des structures déconcentrées.



5 *LES TEMPS FORTS DE LA SAISON 2024-2025*



Temps forts fédéraux



24.10. Remise de la flamme olympique à la FF6gym - Paris



25.01. Vœux de la Présidente au siège fédéral - Paris



25.02. Cérémonie de fin de carrière des SHN - Paris



25.02. Colloque des structures déconcentrées - Paris



25.03. Accueil de nouveaux présidents des comités régionaux - Paris



25.03. Conférence des comités régionaux - Paris



25.03. Rencontre avec le comité de Nouvelle Calédonie - Paris



25.03. Rencontre avec le comité de Mayotte - Paris



25.03. Deuxième édition de la formation des Agents de Développement - Chatenay Malabry



25.03. Séminaire d'accueil des nouveaux dirigeants - Paris



25.03. Signature du naming avec Moreau Sport - Paris



25.03. Signature partenariat avec Artiligine - Paris



25.04. Rencontre avec le président de la Fédération Togolaise de Gymnastique - Paris



25.04. Rencontre des Référents Régionaux QualiClub et de la Commission Nationale de Labellisation au Siège - Paris



25.05. Don de justaucorps pour Mayotte



25.05. Viste de l'équipe GAM au siège fédéral - Paris

Compétitions nationales



24.12. Championnats de France par équipes - Levallois-Perret



25.01. Championnat de France individuel (Nat A,B&C), Trophée Fédéral & Coupe des clubs - Reims



25.03. Finale Top 12 GAM-GAF - Haguenau



25.04. Championnat de France Elite GAM-GAF - Agen



25.05. Championnat de France Elite GR - Paris



25.05. Masters TR-TU - Bois-Colombes



25.05. Championnat de France Individuel GAM-GAF - Oyonnax



25.05. Championnat de France par équipes A - Saint-Quentin en Yvelines



25.05. Championnat de France par équipes et Festigac - Les Ponts-Cé



25.05. Championnat de France Open et Trophée Fédéral AER - St Orens



25.05. Stage GAF FRA-ROU - Saint-Etienne



25.05. Trophée fédéral des Ensembles B & C GR - Calais



25.05. Trophée Fédéral GAF - Châlons-en-Champagne



25.05. Trophée Fédéral GAM-GAC - Mulhouse



25.05. Trophée fédéral TR_TU & Championnat de France et Trophée fédéral Team Gym - Poitiers

6 *RAPPORT FINANCIER*



a. *RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER*

OLIVIER LAURANT

Je ne peux débiter ce rapport de gestion sans remercier au préalable mon prédécesseur Pascal Jourdan, à la fois pour la qualité du travail fourni au cours de ses mandats successifs et pour le soin pris à me transmettre les informations dans les meilleures conditions possibles.

Je profite également de ce moment pour vous remercier de la confiance octroyée à la liste « Au cœur de la Gym » pour mener à bien le projet fédéral sur cette olympiade sous la présidence de Dominique Mérieux.

RAPPEL ET FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2024

Le budget de l'exercice écoulé avait été voté par l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2023 à Brest sur la base d'un déficit prévisionnel de 930 000 €.

Finalement, le déficit au 31 décembre 2024 s'établit à hauteur de 193 045 €, bien en deçà du déficit prévisionnel.

Cette perte prévisionnelle s'expliquait principalement par la non-organisation des nouveaux Internationaux de France, des dépenses supplémentaires engendrées par l'organisation des Jeux Olympiques (JO) à Paris et des charges de personnel en augmentation.

La réduction des pertes prévisionnelles est la conséquence d'événements croisés dont les plus impactants sont les suivants :

- Des recettes supplémentaires dues à une augmentation des produits de licences supérieure à celle budgétisée en raison d'une proportion de licences prises plus tôt que prévu sur la saison en cours et bénéficiant ainsi à notre exercice 2024 : +37 K€
- L'augmentation du tarif des engagements non intégrée lors de l'établissement du budget voté : +45 K€
- L'aide maintenue par l'Etat à l'alternance : +27 K€
- Des produits financiers plus importants que prévus : +210 K€
- Des subventions d'investissement non intégrées : +11 K€
- Une sous-consommation de l'enveloppe budgétisée sur le développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau : -155 K€
- Une consommation des enveloppes de formation et communication moins importante que prévue : -126 K€
- Une enveloppe dédiée au développement territorial non consommée en totalité : -21 K€

Il s'agissait d'un budget très volontariste, année des JO de Paris, raison pour laquelle certaines enveloppes ont pu être dotées assez largement lors de sa construction.

Au-delà des chiffres, on retiendra de cet exercice 2024 le record du nombre de licenciés dans notre Fédération, des JO de Paris qui ont marqué le monde, les réussites et les déceptions de nos gymnastes lors de ces JO, et le changement de gouvernance de notre Fédération en fin d'année.

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTATS

Nous enregistrons une perte de -193 045 € sur l'exercice 2024. Celle-ci succède à une perte de -408 544 € comptabilisée un an plus tôt.

Les produits

Comparaison n'est pas raison. Il est difficile de prendre appui sur l'exercice 2023 pour analyser nos produits 2024, cette dernière étant une année olympique impliquant des dépenses supplémentaires, mais aussi des produits moindres, notamment par la non-organisation des Nouveaux Internationaux de France, aujourd'hui Moreau Sport Gym Paris.

En ce début de cycle olympique, je vous propose que nous regardions la nomenclature de nos produits

Une partie de nos produits est constituée de contreparties équivalentes en charges. La collecte des assurances de nos licenciés constitue ainsi une part importante de ceux-ci et peuvent « fausser » la vision du poids des postes de ressources et charges fédérales.

PRODUITS	MONTANTS	POURCENTAGES
D'EXPLOITATION	19 241 807	98,62%
FINANCIERS	228 885	1,17%
EXCEPTIONNELS	38 813	0,21%
TOTAL	19 509 505	100,00%

Ainsi, si nous reprenons le tableau ci-dessus en extrayant les parts d'assurances des licenciés (3 971 982 €), les proportions évoluent mécaniquement.

Nous aurions aussi pu expurger de nos produits ceux correspondant ponctuellement à « Gym Proxi » correspondant à l'achat de kits de matériels sur lesquels nous jouons également un rôle intermédiaire. Néanmoins, cette action émanant d'une politique volontariste fédérale, nous l'avons conservée dans cette analyse.

PRODUITS SANS ASSURANCES	MONTANTS	POURCENTAGES
D'EXPLOITATION	15 269 825	98,28%
FINANCIERS	228 885	1,47%
EXCEPTIONNELS	38 813	0,25%
TOTAL	15 537 523	100,00%

A présent, regardons la composition de nos produits hors assurances :

PRODUITS SANS ASSURANCES	MONTANTS		POURCENTAGES	
D'EXPLOITATION		15 269 825		98,28%
• Cotisations	9 012 497		58,00%	
• Prestations de services	2 024 212		13,03%	
• Concours publics – subventions	3 944 372		25,39%	
• Reprise sur amortissements, provisions	267 839		1,72%	
• Autres produits	20 905		0,14%	
FINANCIERS		228 885		1,47%
EXCEPTIONNELS		38 813		0,25%
TOTAL		15 537 523		100,00%

Cette analyse des produits nous permet de mesurer le poids important des cotisations dans notre fonctionnement. Il s'agit de notre levier numéro un.

Les incertitudes sont nombreuses quant au niveau des concours publics et des subventions dans les prochaines années.

Une analyse plus fine des prestations de service s'avère utile pour une meilleure compréhension de nos leviers.

PRESTATIONS DE SERVICES	MONTANTS		POURCENTAGES	
			Prestations	Budget
		2 024 212		13,03%
• Maison des sports de Labège	219 728		10,85%	
• Compétitions	299 336		14,78%	1,93%
• Stages	106 489		5,26%	
• Participation frais divers compet internationales	363 187		17,94%	
• Insep	123 933		6,12%	
• Location salle siège FFGYM	4 650		0,23%	
• Sponsoring – Partenariat	814 824		40,25%	5,24%
• Vente boutique	1 221		0,06%	0,01%
• Autres	90 844		6,58%	

De l'analyse des prestations de service, il ressort quelques points saillants :

- Les produits de la Maison des sports sont sans impact sur notre résultat ; les charges étant équivalentes.
- Les produits de compétitions représentent 1,93% de nos produits fédéraux (l'organisation des compétitions représente 13,29% de nos charges).
- La part de nos partenariats et sponsoring à hauteur de 5,24% de nos produits fédéraux
- Des ventes boutique atones sur cet exercice.

Les charges

Au niveau des charges, notre comptabilité analytique performante nous apporte des enseignements complémentaires essentiels pour la bonne compréhension de nos postes de dépenses. Nous pouvons toutefois reprendre la même logique que pour les produits en partant du compte de résultats pour mieux appréhender nos charges :

CHARGES	MONTANTS		POURCENTAGES	
CHARGES D'EXPLOITATION		15 611 674		99,24%
• Charges « fonctionnement »	7 444 697		47,32%	
• Aides financières	1 726 103		10,97%	
• Impôts, taxes, versements assimilés	350 766		2,22%	
• Salaires + charges	4 217 404		26,81%	
• Dot aux amortissements / prov	1 243 224		7,90%	
• Fonds dédiés	592 926		3,76%	
• Autres charges	36 554		0,23%	
CHARGES FINANCIÈRES		75 313		0,48%
CHARGES EXCEPTIONNELLES		815		0,01%
IMPÔTS		42 766		0,27%
TOTAL		15 730 568		

De ce premier tableau de charges, nous pouvons souligner les points suivants :

- Les charges de personnel et taxes y afférentes atteignent 29,03 %. Il est à prévoir que ce poste augmente régulièrement sur les prochaines années.
- Les aides financières sont à hauteur de 1,7 M€ et devraient également augmenter pour soutenir nos pôles et structures déconcentrées.
- Enfin, le poste de dotations aux amortissements, s'il est important en valeur absolue, ne représente finalement que 7,90 % de nos charges et reste à un niveau tout à fait raisonnable.
- Les charges de fonctionnement représentent 47,32% de nos charges. Cela constitue une particularité de notre Fédération par rapport à nos structures déconcentrées et clubs dont le poste de charges salariales est souvent le poste numéro un. Un tableau plus détaillé est nécessaire pour mieux appréhender le contenu.



CHARGES DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS		POURCENTAGES	
		[7 444 697]		47,32%
HORS AIDES PONCTUELLES		6 448 798		
FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL				
FRAIS DE SIÈGE	178 973			1,15%
MAISON DES SPORTS LABÈGE	72 723			
FOURNITURES ET ENTRETIEN	22 557			
LOCATIONS IMMOBILIÈRES	94 459			
ASSURANCES MULTIRISQUES	36 784			
TÉLÉPHONE	50 924			
AFFRANCHISSEMENT	11 659			
ABONNEMENT	17 817			
COTISATIONS	48 121			
LOCATIONS DIVERSES	75 530			
HONORAIRES COMPTA - CAC - PAIE	82 471			
FRAIS BANCAIRES	101 896			
RÉCEPTION / FRAIS ELUS	51 647			
INTERNATIONAL	92 028			
CADEAUX	24 911			
DIVERS	8 827			
TOTAL		971 327	15,06%	6,17%
ORGANISATION DES COMPETITONS				
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	22 162			
TENUES	96 738			
RÉCOMPENSES	42 316			
ECHANGES MARCHANDISES SPONSORS	734 281			
SOUS-TRAITANCE EXTERNE	868 688			
INFORMATIQUE MATÉRIEL INFORMATIQUE	279 654			
TRANSPORTS	19 408			
FRAIS DÉPLACEMENT / HÉBERGEMENT	27 277			
TOTAL		2 090 524	32,41%	13,29%
PREPARATION ET SOUTIEN DES GYMNASTES				
INSEP	429 197			
INTERVENANTS - INTERIM & PRIMES	479 445			
AIDES AUX GYMNASTES	259 112			
STAGES	2 219 193			
TOTAL		3 386 947	52,52%	21,53%
ACTIONS PONCTUELLES				
MATÉRIEL SPORTIF	[811 752]			
BILLETS JO	[184 147]			
TOTAL	[995 899]			

Les charges de fonctionnement font apparaître clairement que les dépenses sont fléchées vers l'organisation des compétitions ainsi que la préparation et le soutien à nos gymnastes. Certains de ces postes sont actuellement « challengés » pour en vérifier le périmètre, la pertinence et leur valorisation financière afin de nous assurer d'une efficacité en relation avec la charge financière supportée.

ANALYSE DU BILAN

Si le compte de résultat s'apparente à la photographie de l'exercice, le bilan reprend quant à lui l'historique de la structure et il est donc le révélateur de son état de santé.

En l'occurrence, la FFGym, bien que présentant un résultat de l'exercice négatif, dispose d'une situation bilantielle solide.

Les fonds propres sont conséquents, bien qu'en recul, et permettent de disposer de marges de manœuvre pour développer le projet fédéral sur cette olympiade.

Au passif

Le passif nous permet de visualiser d'où viennent nos moyens.

Nos fonds propres représentent plus du tiers du total et plus de la moitié si l'on extrait les produits constatés d'avance.

La collecte des licences en début de saison dans le cadre d'un exercice comptable clôturé le 31 décembre provoque un niveau élevé de produits constatés d'avance. C'est une particularité de notre présentation bilantielle qui a pour conséquence de réduire mécaniquement le pourcentage de nos fonds propres sur le total.

COMPTES	MONTANT	POURCENTAGES
FONDS PROPRES	8 799 148	33,74%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	29 333	0,11%
FONDS DÉDIÉS	739 520	2,83%
PROVISIONS POUR RISQUES	245 000	0,93%
EMPRUNTS	3 901 528	14,96%
DETTES	2 868 767	11,01%
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	9 495 872	36,42%
TOTAL	26 079 971	100,00%

Le niveau d'endettement à moins de 15% est maîtrisé et permet de laisser des marges pour des investissements futurs.

A l'actif

Les produits constatés d'avance au passif expliquent en grande partie les disponibilités bancaires en augmentation.

Nos créances clients sont inférieures à nos dettes à court terme. Notre besoin en fonds de roulement négatif permet également d'être rassurés quant à notre capacité à mettre en place notre projet fédéral sans risque de tension en trésorerie.

COMPTES	MONTANT	POURCENTAGES
IMMOBILISATION INCORPORELLES	1 441 757	33,78%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 531 653	2,83%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	135 787	0,94%
CRÉANCES	1 950 654	14,98%
DISPONIBILITÉS BANCAIRES	13 742 749	11,01%
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 277 377	36,46%
TOTAL	26 079 971	100,00%

Evolution des réserves et conséquence sur report à nouveau 2025

La clôture de cet exercice 2024 nécessite de prendre en compte trois points :

- > Intégrer les pertes 2024
- > Prendre en compte les reprises de réserve
- > Solder la réserve JO 2024

Perte sur exercice 2024	-193 045 €
--------------------------------	-------------------

Intégration des pertes dans le bilan 2024 avec mise à jour de nos réserves

Utilisation de nos réserves en 2024

Reprise sur la réserve des JO 2024 de 1 M€	221 000 €	
Reprise sur la réserve Solidarité	20 000 €	
Total	241 000 €	
Solde entre la perte et les reprises de réserve	47 955 €	
Réserve JO 2024 à solder	1 000 000 € - 221 000 €	779 000 €
Vrt vers report à nouveau	47 955 € + 779 000 €	826 955 €

CONCLUSION

Si l'exercice 2024 clôturé à -193 045 € souligne la difficulté à équilibrer nos comptes, notre bilan rassure pleinement quant à notre solidité financière et le sérieux avec lequel notre Fédération est gérée depuis des années.

Néanmoins, l'analyse de nos produits et de nos charges appelle des évolutions à venir. Nous devons probablement engager plus de dépenses sur certains postes nécessitant notre soutien et nous devons en parallèle trouver de nouvelles sources de revenus pour poursuivre nos politiques volontaristes.

Le retour à un équilibre de nos exercices budgétaires va nécessiter de bien appréhender les évolutions de nos dépenses et les sources de produits dont certaines semblent devoir se tarir tandis que d'autres méritent d'être développées.

Pour terminer, un grand merci à notre service comptable et financier, particulièrement à sa responsable Vanessa Reck et notre contrôleur de gestion Loïc Morcel dont j'ai pu apprécier le professionnalisme depuis mon arrivée.

b. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	5 517 082	4 126 962	1 390 119	1 726 294
	Immobilisations incorporelles en cours	51 638		51 638	97 500
	Avances et acomptes				
	TOTAL	5 568 720	4 126 962	1 441 757	1 823 794
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	237 473		237 473	237 473
Actif circulant	Constructions	9 393 103	2 400 709	6 992 393	7 375 609
	Inst. techniques, mat. out. industriels	1 309 991	1 009 255	300 736	367 950
	Immobilisations corporelles en cours	1 050		1 050	1 508
	Avances et acomptes				
	TOTAL	10 941 619	3 409 965	7 531 653	7 982 541
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières ⁽²⁾				
	Participations et créances rattachées	28 705		28 705	28 705
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	63 200		63 200	63 200
Actif circulant	Autres	43 881		43 881	11 899
	TOTAL	135 787		135 787	103 805
	Total I	16 646 126	7 536 928	9 109 198	9 910 141
	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	484 561	58 440	426 120	553 813
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	1 524 533		1 524 533	2 125 516
	TOTAL	2 009 094	58 440	1 950 654	2 679 329
	Divers				
Actif circulant	Valeurs mobilières de placement	2 250 000	1 332	2 248 667	2 250 000
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	11 494 082		11 494 082	8 214 273
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	1 277 367		1 277 367	867 610
	TOTAL II	17 030 545	59 772	16 970 772	14 011 213
	Frais d'émission des emprunts III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	33 676 671	7 596 700	26 079 971	23 921 355
	Renvois				
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	146 601	146 601
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 651 400	5 091 400
	Réserves pour projet de l'entité	3 952 489	1 912 489
	Autres		
	Report à nouveau	2 242 501	2 251 045
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-193 045	-408 544
	Situation nette (sous-total)	8 799 948	8 992 993
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	29 333	40 333
	Provisions réglementées		
Total I		8 829 281	9 033 326
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	739 520	822 607
Total II		739 520	822 607
Provisions	Provisions pour risques	245 000	281 000
	Provisions pour charges		
Total III		245 000	281 000
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	3 892 649	4 216 211
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	8 879	9 073
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 264 117	1 535 482
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	567 819	665 165
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	36 831	105 280
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	9 495 872	7 253 207
Total IV		16 266 169	13 784 420
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		26 079 971	23 921 355
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	9 012 496	8 360 550
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	2 024 211	2 931 594
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 268 359	4 072 920
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	267 838	346 921
Charges d'exploitation	Utilisations des fonds dédiés	676 013	347 000
	Autres produits	3 992 887	3 070 247
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	19 241 807	19 129 234
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	11 416 679	11 743 856
	Aides financières	1 726 103	1 808 758
	Impôts, taxes et versements assimilés	350 765	346 243
	Salaires et traitements	2 992 585	2 804 598
	Charges sociales	1 224 818	1 168 051
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 219 291	931 789
	Dotations aux provisions	23 932	64 580
	Reports en fonds dédiés	592 925	754 838
	Autres charges	36 554	18 878
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	19 583 656	19 641 594
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	-341 849	-512 360

Édité à partir de Loop V5.30.5

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations	8 333	9 259
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	220 213	46 687
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	40	706
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	299	2 468
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	228 885	59 122
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 332	
	Intérêts et charges assimilés	73 981	78 969
	Différences négatives de change		1
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	75 313	78 970
	2. Résultat financier (III-IV)	153 572	-19 848
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	-188 277	-532 208
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		84 308
	Sur opérations en capital	38 813	39 000
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	38 813	123 308
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	712	-356
	Sur opérations en capital	102	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	815	-356
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	37 998	123 664
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII	42 766	
	Total des produits (I + III + V)	19 509 506	19 311 664
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	19 702 551	19 720 208
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	-193 045	-408 544
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature	5 388 360	4 928 270
	Bénévolat		
	Total	5 388 360	4 928 270
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature	5 388 360	4 928 270
	Personnel bénévole		
	Total	5 388 360	4 928 270

C. *RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS*
BRUNO ROUILLÉ - ORCOM

AVRIL 2025

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE
Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES
75010 PARIS

784 405 839 00043

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons notamment été conduits à nous assurer du traitement comptable :

- Des subventions et des fonds dédiés
- Des licences et des cotisations
- De l'affectation des réserves votée lors de l'Assemblée générale ordinaire en 2024.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance associative relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 Avril 2025

ORCOM AUDIT

Commissaire aux comptes



Bruno ROUILLE

Associé

d. *RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES*
BRUNO ROUILLÉ - ORCOM

AVRIL 2025

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES

75010 PARIS

784 405 839 00043

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION

DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

4

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention de rémunération des dirigeants

Suite à l'élection du nouveau Bureau, la convention de rémunération des dirigeants a été actualisée.

- **Personnes concernées :** Dominique MÉRIEUX, Présidente, Cyril CLOUD, Secrétaire fédéral et Olivier LAURANT, Trésorier.
- **Nature et Montant :** la rémunération mensuelle ne devra pas excéder 70 % de trois fois le plafond de la Sécurité Sociale.

Les montants bruts perçus au titre de l'année 2024 sont les suivants :

- Dominique MÉRIEUX : 10 249,77 €
- Cyril CLOUD : 3 416,59 €
- Olivier LAURANT : 3 416,59 €

Fait à Paris, le 23 Avril 2025

ORCOM AUDIT

Commissaire aux comptes



Bruno ROUILLE

Associé

e. BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

CHARGES	2023 Réalisé	2024 Réalisé	2025 Voté	2026 Proposé
Administration	1 805 494	2 085 430	1 811 000	1 920 000
Fonctionnement institutionnel	609 477	933 198	640 000	620 000
Services généraux	394 289	444 482	406 000	500 000
Communication, promotion et système d'information	801 728	707 750	765 000	800 000
Assurances	2 957 239	3 973 501	6 069 000	6 250 000
Activités gymniques	7 256 223	7 234 156	6 355 000	6 690 000
Développement du sport de haut-niveau	4 309 224	3 789 665	4 015 000	4 340 000
Promotion du sport pour le plus grand nombre	1 202 889	1 175 298	1 240 000	1 140 000
Formation de l'encadrement	137 395	156 026	200 000	295 000
Médical et prévention	123 856	95 257	140 000	100 000
Structuration et développement territorial	1 482 859	2 017 910	760 000	815 000
Partenariats	752 948	734 281	650 000	1 470 000
Partenariats en nature et prestations (hors CE)	752 948	734 281	650 000	1 470 000
Maison des Sports	158 275	148 350	165 000	70 000
Charges financières et dotations comptables	1 073 026	1 343 706	1 140 000	1 135 000
Charges financières	70 613	70 015	60 000	55 000
Dotations comptables (amortissement, prov. risques et créances douteuses)	1 002 413	1 273 691	1 080 000	1 080 000
Impôts et taxes		42 766	15 000	35 000
Charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs	754 839	0	0	0
Charges à répartir	3 751 073	4 122 752	4 310 000	4 485 000
Charges de personnel administratif et technique	3 599 617	3 987 699	4 135 000	4 250 000
Indemnités de sujétion	122 174	113 688	140 000	200 000
Charges de fonctionnement de la Direction Technique Nationale	29 282	21 365	35 000	35 000
Total des charges hors événementiel (1)	18 509 117	19 684 942	20 515 000	22 055 000
Événementiel international organisé en France (2)	1 211 092	17 609	1 000 000	1 150 000
Total Charges Internationaux de France	1 171 483	3 747	1 000 000	1 150 000
Charges d'organisation Internationaux de France	1 048 013	3 747		
Animation régions et volet historique	22 692			
Partenariats en nature et prestations Internationaux de France	100 778			
Charges Compétition internationale sur le territoire	39 609	13 862	0	0
FISE Montpellier	39 609			
WC TRA Antibes				
Total général des charges (1+2)	19 720 209	19 702 551	21 515 000	23 205 000

Détail du budget ACTIVITES GYMNIQUES	2023 Réalisé	2024 Réalisé	2025 Voté	2026 Proposé
Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau	4 309 224	3 789 665	4 015 000	4 340 000
Préparation des collectifs	1 915 422	1 684 127	1 815 000	2 150 000
Projet de performance fédéral (ex PES)	1 160 164	967 608	890 000	950 000
Formation, insertion professionnelle et aides personnalisées	977 031	880 734	990 000	950 000
Suivi de la santé des sportifs sur les listes de haut-niveau	196 729	198 245	240 000	210 000
International et coopération	59 878	58 951	80 000	80 000
Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre	1 202 889	1 175 298	1 240 000	1 140 000
Développement des activités gymniques	475 911	377 023	500 000	420 000
Soutien aux manifestations nationales	685 781	763 943	740 000	720 000
Prestations de services (La Villette / Gym+ / PAFENI...)	41 197	34 332		
Formation de l'encadrement	137 395	156 026	200 000	295 000
Formation fédérale	87 090	111 220	160 000	230 000
Formation professionnelle	38 486	39 683	20 000	45 000
Documentation pédagogique	11 819	5 123	20 000	20 000
Médical et prévention	123 856	95 257	140 000	100 000
Structuration du secteur médical	67 964	67 388	75 000	75 000
Actions de prévention – recherche	55 892	27 869	65 000	25 000
Structuration et développement territorial	1 482 859	2 017 910	760 000	815 000
Structuration territoriale (Métropole et TUM)	914 539	1 489 290	160 000	200 000
Développement territorial (COT)	568 320	528 620	600 000	615 000
Totaux	7 256 223	7 234 156	6 355 000	6 690 000

PRODUITS	2023 Réalisé	2024 Réalisé	2025 Voté	2026 Proposé
Ressources propres	9 522 977	10 084 119	10 521 000	10 750 000
Licences	8 143 219	8 787 484	9 510 000	9 630 000
Affiliations	222 400	222 773	221 000	225 000
Droits d'engagements finales nationales	217 892	300 586	300 000	300 000
Droits d'entrées sur organisation de compétitions				30 000
Participation aux grands événements	377 497	253 530	280 000	300 000
Inscriptions formations fédérales et professionnelles	18 699	25 481	0	25 000
Droits de mutation, pénalités, amendes	10 584	14 145	10 000	10 000
Autres produits	532 686	480 120	200 000	230 000
Assurances	2 959 219	3 976 659	6 069 000	6 250 000
Partenariats (hors grands événements)	981 459	940 444	900 000	1 920 000
Partenariats commerciaux	228 511	206 163	250 000	450 000
Partenariats en nature et prestations	752 948	734 281	650 000	1 470 000
Subventions	3 872 584	3 257 517	2 595 000	2 325 000
Contrats ANS	3 760 353	3 149 574	2 485 000	2 220 000
Emplois aidés	28 667	27 000	25 000	20 000
Autres aides	70 000	69 149	70 000	70 000
CNOSF (International et équipement)	13 564	11 794	15 000	15 000
Maison des Sports	241 077	227 687	235 000	10 000
Produits financiers	58 090	230 420	95 000	200 000
Produits exceptionnels	98 308	36 000	0	0
Reprises de provision	224 021	745 759	0	0
Total des produits hors événementiel	17 957 735	19 498 605	20 415 000	21 455 000

Événementiel international organisé en France	1 353 930	10 901	1 100 000	1 250 000
Total Produits Internationaux de France	1 291 470	0	1 100 000	1 250 000
Événementiel international organisé en France	1 190 692			
Partenariats en nature et prestations	100 778			
Produits Compétition internationale sur le territoire	62 460	10 901	0	0
FISE Montpellier	62 460			
WC TRA Antibes				

Total général des produits	19 311 665	19 509 506	21 515 000	22 705 000
----------------------------	------------	------------	------------	------------

7 COMPTES DE L'ACADÉMIE FRANCE GYMNASTIQUE



Actif		Au 30/06/2024			Au 30/06/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	63 441	43 139	20 301	15 439
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	63 441	43 139	20 301	15 439
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
Actif circulant	Constructions				
	Inst.techniques, mat.out.industriels	25 298	21 200	4 098	5 050
	Immobilisations corporelles en cours	6 750		6 750	16 848
	Avances et acomptes				
	TOTAL	32 048	21 200	10 848	21 899
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières ⁽²⁾				
	Participations et créances rattachées	15		15	15
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
	TOTAL	15		15	15
Total I		95 504	64 339	31 164	37 353
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	536 406	26 053	510 352	246 661
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	30 309		30 309	29 823
	TOTAL	566 715	26 053	540 661	276 485
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	50 000
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 582 265		1 582 265	1 379 286
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	25 821		25 821	4 137
Total II		2 224 802	26 053	2 198 748	1 709 908
Frais d'émission des emprunts III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		2 320 307	90 393	2 229 913	1 747 262
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif		Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	32 752	32 752
	Réserves pour projet de l'entité	16 376	16 376
	Report à nouveau	1 393 880	1 237 589
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	343 901	156 290
	Situation nette (sous-total)	1 786 911	1 443 009
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		1 786 911	1 443 009
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 147	129 609
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	87 691	63 745
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	93 948	52 872
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	37 213	58 025
Total IV		443 002	304 252
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		2 229 913	1 747 262
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Bilan et compte de résultat

		Du 01/07/2023 Au 30/06/2024 12 mois	Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	1 305 844	800 251
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	12 019	17 291
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Charges d'exploitation	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 569	25 919
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1 445	3 686
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 345 878	847 149
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	493 935	351 519
	Aides financières	33 600	20 451
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 529	6 456
	Salaires et traitements	334 036	218 440
	Charges sociales	123 826	73 178
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 601	12 361
	Dotations aux provisions	7 025	8 943
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	2 115	575
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 021 670	691 927
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	324 207	155 222

Bilan et compte de résultat

		Du 01/07/2023 Au 30/06/2024 12 mois	Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	25 277	1 068
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	25 277	1 068
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
2. Résultat financier (III-IV)		25 277	1 068
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		349 485	156 290
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		5 594
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		5 594
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-397 552	5 594
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	154	5 594
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-154	
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		5 429	
Total des produits (I + III + V)		1 371 155	853 813
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 027 253	697 522
EXCÉDENT OU DÉFICIT		343 901	156 290
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

8 PROJETS DES RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 202^e CONGRÈS FÉDÉRAL

Samedi 21 juin 2025

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs le quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur des 12 et 13 avril 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit du résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de -193 045 € de la façon suivante :

- Reprise de la réserve sur le « projet olympique 2024 » pour un montant de 221 000 € ;
- Reprise de la réserve sur la « Provision Solidarité » pour un montant de 20 000 € ;
- Solde de la réserve sur le « projet olympique 2024 » pour 779 000 € ;
- Imputation du solde en report à nouveau positif soit 826 955 €.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2026/2027 à 160 €.

CINQUIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2026/2027 à 26,50 €.

SIXIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2026/2027 à 170 €.

SEPTIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que le prix de la licence individuelle hors assurance pour les cadres d'Etat, les agents administratifs et techniques de la Fédération Française de Gymnastique et de ses structures déconcentrées, en activité ou à la retraite, est équivalent au prix de la licence et en suivra l'évolution chaque saison.

HUITIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2025/2026 :

- de maintenir les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro - duo - trio - quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
ÉLITE • Championnat de France • Masters	60	50	50
PERFORMANCE • Championnat de France des Catégories Nationales	45	35	50
FÉDÉRAL • Catégories Trophée Fédéral et Festigym	22	27	44
TOP 12			250

- pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :
 - » Comité départemental : échelon départemental ;
 - » Comité régional : échelon interdépartemental et régional.
- pour les compétitions interrégionales, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales, à l'exception des niveaux de pratique Elite et Performance pour lesquels des droits d'engagement sont fixés à 65%.

NEUVIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2026 tel que présenté.

DIXIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions statutaires, de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2024 et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de la vente de la Maison des Sports, située au 190 rue Isatis à Labège (31 670) au prix de 1 995 000 €.

ONZIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'accorder le titre de membre honoraire à :

- Monsieur Xavier Baguelin ;
- Monsieur Jean-François Blanquino ;
- Monsieur James Blateau ;
- Madame Hélène Bouline ;
- Monsieur Pascal Jourdan ;
- Madame Ingrid Stutz.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

9 PROJETS DES RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 202^e CONGRÈS FÉDÉRAL

Samedi 21 juin 2025

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après avoir pris connaissance du projet de modifications des statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de les adopter ainsi modifiés et de les substituer à ceux actuellement en vigueur.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Après avoir pris connaissance du projet de modifications du règlement intérieur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à celui actuellement en vigueur.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne mandat au Comité Directeur afin de procéder aux éventuelles modifications des statuts et du règlement intérieur qui seraient exigées par le Ministère chargé des Sports, ou destinées à corriger de simples erreurs rédactionnelles, dans la mesure où ces dernières ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la Fédération faits par elle. Le cas échéant, ces modifications seront portées à la connaissance de l'assemblée générale lors de sa prochaine réunion.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

10 RÉCOMPENSES FÉDÉRALES



a. LISTE DES RÉCIPENDAIRES

Plaquette fédérale, médailles d'honneur or, argent, bronze

PLAQUETTE FÉDÉRALE

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
James	BLATEAU	BRETAGNE
Jean	BIRTEGUE	CENTRE VAL-DE-LOIRE
Joëlle	HERRMANN	GRAND-EST
Charles	MUZZOLINI	GRAND-EST
Malika	MESRAR	ILE-DE-FRANCE

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
François	BAUDOIN	NOUVELLE AQUITAINE
Philippe	CAMIADE	NOUVELLE AQUITAINE
Annie	DUPONT	NOUVELLE AQUITAINE
Jean	PASSICOUSSET †	NOUVELLE AQUITAINE
Jacky	SICHERE	NOUVELLE AQUITAINE

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE

« OR »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Valérie	ARNOULT	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Patricia	BARRE	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Bernard	BORDE	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Sandrine	JOLIVET	BRETAGNE
Christian	MET	CENTRE VAL-DE-LOIRE
Guy	BEY	GRAND-EST
Nadine	FERBER	GRAND-EST
Dominique	GREVISSE	GRAND-EST
Joëlle	GUTHEDEL	GRAND-EST
Evelyne	PADILLA	GRAND-EST
Georgette	REHBERGER	GRAND-EST
Michel	SAETTEL	GRAND-EST
Anne Sophie	SBINNEN	GRAND-EST
Chantal	SUAREZ	GRAND-EST

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Sylviane	SUTTER	GRAND-EST
Frédéric	TERNIER	GRAND-EST
Ludovic	THOMAS	GRAND-EST
Alain	CHATON	HAUTS-DE-FRANCE
David	BENESTEAU	NOUVELLE AQUITAINE
Frédéric	CLODION	NOUVELLE AQUITAINE
Sandra	GUILMARD- VAUJOUR	NOUVELLE AQUITAINE
Monique	LACROIX	NOUVELLE AQUITAINE
Dominique	CANAL	OCCITANIE
Raymond	SERRA	OCCITANIE
Célia	DIDIER	PAYS DE LA LOIRE
Christelle	MAGINOT	PAYS DE LA LOIRE
Martine	STOCKLI	PROVENCE-ALPES-CÔTE- D'AZUR

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE
« ARGENT »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Eric	BERAUD	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Joël	FOURNEL	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Sandrine	GAGNOL	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Aurélië	GUERIAUD	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Angélique	HEOD	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Martine	HERVIEU	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Cyril	SOUPET	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Nadège	SIMON	BRETAGNE
Sabine	BARBIER	CENTRE VAL-DE-LOIRE
Caroline	LATOIR	CENTRE VAL-DE-LOIRE
Sylvie	COLNET	GRAND-EST
Bruno	FROMENTIN	GRAND-EST
Béatrice	MUSART	GRAND-EST

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Marie	REMILLIEUX	GRAND-EST
Alain	ROGY	GRAND-EST
Yolande	STIBIL	GRAND-EST
Alain	DOLLE	HAUTS-DE-FRANCE
Philippe	NAQUIN	HAUTS-DE-FRANCE
Yves	WADIN	HAUTS-DE-FRANCE
Stéphanie	CLAVIER	ILE-DE-FRANCE
Emmanuella	DARRIGADE	NOUVELLE AQUITAINE
Marina	MASSIAS-SAGUEY	NOUVELLE AQUITAINE
Frédéric	MOULART	NOUVELLE AQUITAINE
Marina	MOUTHINO	NOUVELLE AQUITAINE
Stéphanie	POUJADE	NOUVELLE AQUITAINE
Annella	SICHERE	NOUVELLE AQUITAINE
Christophe	VASQUEZ	NOUVELLE AQUITAINE

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE
« BRONZE »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Malika	BARRAUD	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Irène	LAURENT-RAMOS	AUVERGNE RHÔNE ALPES
Emilie	GUINARD	BRETAGNE
Cécile	BIGUIER	CENTRE VAL-DE-LOIRE
Luc	CORNILLOT-CLEMENT	CENTRE VAL-DE-LOIRE
Yannick	CHARLIER	GRAND-EST
Soline	GARRIGUES	GRAND-EST
Muriel	GERVAISE	GRAND-EST
Patricia	KRUMM	GRAND-EST
Morgane	KUNZ	GRAND-EST
Anne-Claire	NICOLAS	GRAND-EST
Jennifer	REIMINGER	GRAND-EST
Emeline	TURPLIN	GRAND-EST

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Manon	TURPLIN	GRAND-EST
Marion	MARLY	HAUTS-DE-FRANCE
Céline	ALLAIN	ILE-DE-FRANCE
Valentin	FURET	ILE-DE-FRANCE
Sandra	MONTFAUCON	ILE-DE-FRANCE
Alain	SIMON	ILE-DE-FRANCE
François	VIALA	ILE-DE-FRANCE
Elodie	BUREAU	NOUVELLE AQUITAINE
Christine	FROMENTIN	NOUVELLE AQUITAINE
Alice	LABARTHE	NOUVELLE AQUITAINE
Anne	VASQUEZ	NOUVELLE AQUITAINE
Christine	VASQUEZ	NOUVELLE AQUITAINE
Michel	MENAGER	PAYS DE LA LOIRE

b. PRÉSENTATION DES RÉCIPENDAIRES DE LA PLAQUETTE FÉDÉRALE

François BAUDOUIN

Comité Régional Nouvelle Aquitaine

Club Avenir Gym Chapelais

- 1984-1999 : Technicien

Club Espoir Gymnique Largeasse

- 2000-2004 : Technicien
- 2011-2015 : Technicien

Club Les Enfants de Cholet

- 2005-2010 : Technicien

Club Gym 2 Sèvres

- 2015-2024 : Président

Club Jeune France Gym

- 2023-2024 : Président

Comité Départemental des Deux-Sèvres

- 1992-2006 : Secrétaire
- 2012-2017 : Président
- 2019-2024 : Président

Comité Régional Poitou Charente

- 1992-2000 : Membre du Comité Directeur

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine

- 2020-2025 : Membre du Comité Directeur

Jean BIRTEGUE

Comité Régional Centre Val de Loire

Club Issoldunoise - Issoudun

- 1947-2025 : Membre du Comité Directeur
- 1970-1973 : Juge

James BLATEAU

Comité Régional Bretagne

Club Sportif et Artistique de la Défense Châtellerauld

- 1975-1979 : Technicien
- 1981-1993 : Juge

Comité Régional de Bretagne

- 2000-2006 : Président

Fédération Française de Gymnastique

- 2000-2004 : Membre du Comité Directeur
- 2004-2013 : Vice-président
- 2013-2024 : Président

Philippe CAMIADE

Comité Régional Nouvelle Aquitaine

Club Etoile Sportive Montoise

- 1971-1998 : Technicien
- 1989-2020 : Président
- 2020-2025 : Technicien

Comité Départemental des Landes

- 1984-2005 : Président
- 2024-2025 : Président

Comité Régional Aquitaine

- 1984-2000 : Membre du Comité Directeur
- 2000-2004 : Président

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine

- 2024-2025 : Membre du Comité Directeur

Annie DUPONT

Comité Régional Nouvelle Aquitaine

Club Société Miossaise de Gymnastique

- 1974-2025 : Technicienne

Joëlle HERRMANN

Comité Régional Grand Est

Club Société de Gymnastique Avenir Colmar

- 1973-2025 : Technicienne
- 2012-2019 : Vice-Présidente
- 1988-2025 : Membre du Comité Directeur
- 2019-2025 : Présidente

Malika MESRAR

Comité Régional Île-de-France

La Celle Saint Cloud Gym

- 1986-1993 : Technicien
- 2008-2022 : Présidente

Comité Départemental des Yvelines

- 1992-2004 : Présidente

Comité Régional Ile-de-France Ouest

- 2004-2017 : Présidente

Comité Régional Ile-de-France

- 2017-2025 : Présidente

Fédération Française de Gymnastique

- 2004-2016 : Membre du Comité Directeur
- 2016-2024 : Vice-Présidente

Charles MUZZOLINI

Comité Régional Grand-Est

Club Avenir Sportif Ouvrier de Talange

- 1967-2024 : Technicien
- 1967-2020 : Directeur technique
- 1999-2024 : Membre du Comité Directeur
- 1999-2022 : Vice-président

Jean PASSICOUSSET +

Comité Régional Nouvelle Aquitaine

Club Les Jeunes du Capitalat - La Teste de Buch

- 1946-1989 : Technicien
- 1954-1989 : Président
- 1989-2017 : Vice-Président

Comité Régional Aquitaine

- 1992-1996 : Trésorier adjoint

Jacky SICHERE

Comité Régional Nouvelle Aquitaine

Club La Rochelaise et Fraternelle Réunies

- 1967-1982 : Technicien

Club La Rochefortaise

- 1983-2025 : Technicien
- 1992-2025 : Président

Comité Départemental du Charente-Maritime

- 1982-1998 : Technicien
- 2014-2025 : Président

Comité Régional Poitou Charente

- 1972-1976 : Technicien
- 2008-2016 : Secrétaire

Comité Régional Nouvelle Aquitaine

- 2016-2025 : Vice-Président

11 *TROMBINOÛSCOPE DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR*



LE BUREAU



Dominique Mérieux

Présidente



Alexandre Domange

Secrétaire fédéral



Olivier Laurant

Trésorier



Patrick Andréani

*Vice-Président chargé
des pratiques gymniques
compétitives et de la
réglementation*



Gaëlle Berenguer

*Vice-Présidente chargée de
l'emploi et de la formation*



Frédéric Bureau

*Vice-Président chargé des
territoires et du système
d'information*



Sylvie Courtine

*Vice-Présidente chargée des
pratiques non compétitives et
de l'inclusion*



Paul Degouy

*Représentant des sportifs de
haut-niveau*



Mickael Deroubaix

*Vice-Président chargé
des grands événements
internationaux et nationaux*



Agnès Lichtlé

*Vice-Présidente chargée du
développement des disciplines
et des pratiques en milieu
scolaire, Access et QualiClub*



Marine Révillion

*Vice-Présidente chargée de
l'éthique et de la santé*



Joëlle Vallez

*Représentante des sportifs de
haut-niveau*

LE COMITÉ DIRECTEUR



Pauline Ange
RTF TMG



Yann Arsac
RTF GAc



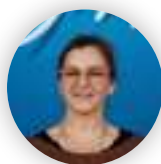
Aline Bajek



Martial Clauzel



Cyril Cloud



Magalie Cyrklewski



Maxime Genge
RTF AER



Béatrice Guignard



Delphine Iskra Regease
RTF GAF



Marilyne Lanaud



Lilian Lavergne



Raphaël Lecerf



Delphine Ledoux



Jérôme Monné



Simon Payard
RTF GAM



Charles Perrière
RTF PK



Anne-Emmanuelle Quéau



Fabienne Ringler



Maud Roussot
RTF GR



Xavier Tavignot
RTF TR-TU



Cyrille Vincent

INVITÉS À TITRE CONSULTATIF



Pierre Billard
Médecin fédéral



Dominique Maillot
Directrice juridique, éthique
et institutionnel



Gaël Meyer
Directeur Technique National



David Vallée
Directeur Exécutif

AER	Aérobic
AFG	Académie France Gymnastique
ANS	Agence Nationale du Sport
CAMA	Colloque Annuel du Management Associatif
CDES	Centre de Droit et d'Economie du Sport
CFA	Centre de Formation
CGS	Coach Gym Santé
CIO	Comité International Olympique
CNAM	Commission Nationale d'Admission et de Maintien
CNJ	Commission Nationale des Juges
CNL	Commission Nationale de Labellisation
CNP	Commission Nationale Prospective
CNS	Commission Nationale Spécialisée
COT	Contrat d'Objectif Territorial
CPNEF	Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation
CPO	Centre de Préparation Olympique
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CTS	Cadre Technique Sportif
DEJEPS	Diplôme d'État Jeunesse, Éducation Populaire et Sport
DESJEPS	Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
DGESCO	Direction générale de l'enseignement scolaire
DHN	Directeur du Haut Niveau
DTN	Directeur Technique National
EG	European Gymnastics
ETR	Équipe Technique Régionale
FIG	Fédération Internationale de Gymnastique
FOAD	Formation Ouverte et à Distance

FPC	Formation Professionnelle Continue
GAc	Gymnastique Acrobatique
GAF	Gymnastique Artistique Féminine
GAM	Gymnastique Artistique Masculine
GR	Gymnastique Rythmique
HN	Haut Niveau
INF	Institut National de Formation
JO	Jeux Olympiques
JOP	Jeux Olympiques et Paralympiques
ND	Note de Départ
OCSport	Organisme Certificateur de la branche du Sport
PAS	Programme d'Accession Sportif
PES	Programme d'Excellence Sportive
PNE	Programme Accession Sportif
PPF	Projet de Performance Fédéral
PSF	Projet Sportif Fédéral
PST	Projet Sportif Territorial
RERJ	Revue d'Effectif Régionale des Jeunes
RNE	Revue Nationale des Effectifs
RPO	Responsable de la Préparation Olympique
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RTR	Représentant Technique Régional
TR	Trampoline
TU	Tumbling
UFA	Unité de Formation par Apprentissage
UFR STAPS	Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives



**Fédérer,
pour construire l'avenir**

ffgym.fr

7ter cour des Petites Écuries 75010 Paris